

CHEZ LA MERE ET L'ENFANT DE L'INFORTUNE GIACCONE

Une émouvante entrevue a lieu entre le prisonnier et son fils et son épouse à la prison, hier après-midi — Mots d'enfant.

DEVOTION A LA MADONE

Le condamné à mort exprime sa profonde reconnaissance à tous ceux qui, compatriotes ou étrangers, lui ont donné leur aide et leur sympathie.

CADEAUX DU PERE AU FILS

Mme Antonio Giaccone nous a raconté, hier soir, sa visite à la prison quelques heures après que son mari eût appris qu'on venait de lui accorder un sursis.

MON FILS

«Un des gardiens de mon mari me disait hier : «Ce matin, madame, malgré la forte chaleur qu'il faisait ici, votre pauvre mari avait les mains aussi froides que des glaçons. Aussitôt qu'on lui eût apporté la bonne nouvelle, je fus l'un des premiers à lui serrer la main qui était presque bouillonnante, tant le sang circulait.

«Hier après-midi, continua Mme Giaccone, je suis allée avec mon cher petit Humbert, pour aller rendre visite à mon mari.

«Le petit voulait à tout prix apporter avec lui son trousseau de marié et ses présentations. «Je veux apporter mon trousseau, afin de ramener papa», dit-il.

«On arriva à la prison et vite nous fûmes introduites auprès de mon pauvre Antonio. J'étais toute transmise de joie, mais j'avais un tel bonheur, une telle joie, qu'on ne m'aurait jamais prise pour l'épouse d'un pauvre condamné à mort.

«Des que mon mari m'aperçut du haut de sa cellule, il s'élança vers la porte grillée et sans même donner le temps aux gardiens de l'ouvrir il se précipita dans la grille : «Bella ! Humbert ! » s'écria-t-il en me serrant les mains.

«Lorsqu'on était venu annoncer le sursis accordé à son mari, mon petit garçon, qui se trouvait alors près de moi, avait parfaitement entendu ces paroles : «Antonio ne sera pas pendu.»

«Ces paroles ont été, madame, les premières à la mémoire de mon enfant, quand tombant dans les bras de son père, en l'embrassant, il lui disait : «Papa, tu ne seras pas pendu !» pendant toute la conversation avec mon mari, mon petit enfant, à cheval sur le genou de son père, écoutait d'une manière étrange presque les réflexions que nous nous faisions l'un et l'autre.

«Quelles ont été, madame, les premières réflexions de votre mari, hier, en vous voyant ?

«En m'embrassant, mon pauvre Antonio me disait :

«Ah ! ma chère Bella, comme on a été dévoué pour moi, combien je t'en remercie, mais de quelle manière ou d'une autre, compatriotes et étrangers, ont compris toute l'horreur du sort auquel on m'avait voué. Je ne regrette plus aujourd'hui mon mariage, ma générosité envers tout le monde. Je vois que Dieu récompense dès ce monde ceux qui pratiquent cette vertu.

«Votre mari, madame, a-t-il reçu, hier, la visite du bourreau ?

«Non, madame, et je vous assure qu'en lui épargnant la visite de ce personnage, on lui a rendu un immense service.

«A mesure que son heure dernière arrivait, votre mari voyait-il son courage remonter ou bien s'abandonnait-il à des moments de découragement ?

«Non, jusqu'au dernier moment, il a séjourné. Il me disait : «Je ne puis croire qu'on me fera mourir lorsqu'on aura considéré de nouveau les faits. Mais reverrai-je bientôt à lui, si je jetais sur son prie-dieu et implorait de la Sainte Vierge la force et le courage.

«Un changement remarquable s'est fait chez l'épouse du condamné. Hier matin, nous la voyions abattue, découragée ; hier soir nous aurions cru reconnaître la plus heureuse femme du monde. Tout était bien rangé dans son esprit.

«Avant-hier soir, comme détail nous remarquons que la lampe qui éclairait la petite chambre était une mauvaise lumière tant la cheminée était enfumée.

«Excusez, nous avait dit la pauvre femme, excusez, vous savez, lorsqu'on est malheureuse comme je le suis, on n'a pas même le courage de faire le ménage. On n'a que le temps de pleurer.

«Hier, la même lampe éclairait, mais aussi la cheminée avait été nettoyée avec une propreté stupéfiante. Nous disions : tout était bien rangé. Mme Giaccone s'est levée, hier midi, lorsqu'on vint lui annoncer la bonne nouvelle, revenue aux bons jours de l'an dernier. Hier soir, elle recevait, les larmes aux yeux, les encouragements de ses amis et de ses amis à elle, et des journalistes.

«Sous les regards de sa mère, le petit Humbert s'amusait avec son trousseau. Il avait écrit sur le plancher quelques gros mots de charbon, de petits bouts de bois dont ils se servaient comme obstacles.

DEUX GROSSES QUESTIONS

La commission de législation est convoquée pour cet après-midi, à 3 heures.

Il s'agit d'étudier s'il est opportun de demander au pouvoir d'emprunt à la législature pour la pose de conduites souterraines et la construction d'usines à gaz municipales.

La majorité se prononce dans l'affirmative, on prendra des mesures pour empêcher les retardataires de voter, et on insérera tout de suite dans le bill de la loi de Montréal, qui sera présentée à la prochaine session.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Durham, N. H., 20 — Le convoi rapide de «Sunrise» allant d'Halifax et St Jean à Boston a déraillé, ce matin, à quelque distance de la gare de Durham. Quatre wagons ont sauté hors de la voie.

Les blessés sont nombreux, mais personne n'a été tué.

L'accident a été causé par la rupture d'un rail. Quatre personnes ont été blessées gravement. Mlle Belle Doland, Hampton, N. B., blessures à la tête et épaule disloquée ; Albert Hall, Portland, Me., blessures internes ; Charles Dunn Jr., Portland, Me., blessures à la tête et à la hanche ; le nègre employé comme portier sur le wagon Pullman, lésions à la tête et aux épaules.

On ne craint pas pour leurs jours. Le convoi filait à une allure de 70 milles à l'heure, en passant à Durham.

LA CRISE POLITIQUE A QUEBEC

M. F. A. Gendron, le député du comté d'Ottawa, donne son opinion.

Pas un député libéral n'aurait été élu aux dernières élections sous un autre "ticket" que celui de M. Parent.

A PROPOS DE M. AUGUSTE TESSIER

La consultation de «La Presse» continue toujours à faire l'objet de nombreux commentaires.

L'opinion qui a fait le plus de bruit est bien celle de M. Come-Séraphin Chénier, député de Laprairie. Les opinions de M. Dupuis et de M. Parent, les députés de St-Jovite et de Chamby, ont aussi fait l'objet de nombreux commentaires dans les cercles politiques.

Il reste un fait certain de cette consultation de «La Presse», c'est que la majorité de la députation semble en faveur du maintien de l'honorable M. Parent, le premier ministre actuel.

«Que vous sert de continuer l'enquête nous disait, hier, un député ami de «La Presse» : vous pouvez éliminer M. Parent, mais vous ne pouvez éliminer M. Parent, le premier ministre actuel.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron, le nouveau député du comté d'Ottawa, qui a été élu contre l'ancien député, M. C. B. Major, par la convention libérale, aux dernières élections provinciales, est un "self-made man". Parti du bas de l'échelle sociale, il s'est élevé peu à peu par son travail et son indomptable énergie. Pauvre il y a une trentaine d'années, sa fortune est aujourd'hui estimée à près de \$200,000.

Il jouit en outre de la considération de tous les citoyens de la ville de Hull où il demeure, et dont il a été élu député en 1900.

Il y 30 ans, M. Gendron parlait de Québec pour venir s'établir à Hull où il entra comme mesureur de bois à l'emploi de M. Eddy. Toujours depuis, il s'est occupé du commerce du bois ; il fut contre-maître dans les chantiers. Il y a une douzaine d'années, il ouvrit une boutique d'orfèvrerie et un magasin de bijouterie. Quand le gouvernement Parent arriva au pouvoir, il fut nommé agent des Terres de la Couronne, à Hull. Lors des dernières élections, il céda sa place à son fils Lionel, et se faisait élire comme député du comté d'Ottawa.

M. Gendron est le beau-frère du Premier Ministre de la Province de Québec.

C'est un travailleur, un énergique et un courageux.



M. F. A. Gendron, député du comté d'Ottawa.

chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

BIOGRAPHIE

M. Gendron, le nouveau député du comté d'Ottawa, qui a été élu contre l'ancien député, M. C. B. Major, par la convention libérale, aux dernières élections provinciales, est un "self-made man". Parti du bas de l'échelle sociale, il s'est élevé peu à peu par son travail et son indomptable énergie. Pauvre il y a une trentaine d'années, sa fortune est aujourd'hui estimée à près de \$200,000.

Il jouit en outre de la considération de tous les citoyens de la ville de Hull où il demeure, et dont il a été élu député en 1900.

Il y 30 ans, M. Gendron parlait de Québec pour venir s'établir à Hull où il entra comme mesureur de bois à l'emploi de M. Eddy. Toujours depuis, il s'est occupé du commerce du bois ; il fut contre-maître dans les chantiers. Il y a une douzaine d'années, il ouvrit une boutique d'orfèvrerie et un magasin de bijouterie. Quand le gouvernement Parent arriva au pouvoir, il fut nommé agent des Terres de la Couronne, à Hull. Lors des dernières élections, il céda sa place à son fils Lionel, et se faisait élire comme député du comté d'Ottawa.

M. Gendron est le beau-frère du Premier Ministre de la Province de Québec.

C'est un travailleur, un énergique et un courageux.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

Comme M. Tessier, de Rimouski, M. Gendron est en faveur de M. Parent et de son gouvernement.

M. Gendron n'y va pas par quatre chemins. Dans une entrevue avec notre représentant particulier à Hull il dit que son opinion est connue : qu'il a déjà exprimé publiquement, qu'il a été élu comme partisan de M. Parent et que personne n'aurait été élu sous un autre "ticket". Il ajoute qu'il n'a pas eu occasion, depuis l'élection, de changer d'allégeance.

UNE PAGE D'HISTOIRE L'EGLISE EN AMERIQUE

Fondation de la paroisse de Seattle par un missionnaire canadien-français, le révérend François-Xavier Préfontaine.

UN ENFANT DE LONGUEUIL

Grâce à son dévouement et à son abnégation, la mission est devenue le siège d'un important évêché—Travail gigantesque accompli par le révérend M. Préfontaine.

IMMENSE PROGRES

L'histoire d'un peuple révèle d'une manière incontestable quel est l'élément générateur et conservateur de sa grandeur morale. Aussi, que cet élément vienne à lui manquer, ni la surabondance de l'or, ni la force des armes ne sauraient le sauver de la décadence morale, peut-être de la mort.

Chez nous, comme dans tous les pays, c'est le clergé qui a été notre force. De

qu'un petit village entouré de forêts. La missionnaire loua un appartement dans une maison située à l'endroit où passe maintenant la Troisième Avenue, entre les rues Jefferson et James. C'est là qu'il installa sa chapelle dont il fit la bénédiction le 24 novembre 1867. Sa paroisse ne comptait que peu de catéchistes ; deux femmes assistaient à la première messe.

Le missionnaire commença alors à parcourir la région, prêchant dans les villes, dans les chantiers et dans les villages des sauvages.

Le Rév. Préfontaine vivait avec tristesse que les habitants de Seattle se restaient indifférents à la voix de Dieu. Il voulait frapper un grand coup et organisait un bazar pour tâcher d'amasser la somme qui devait payer le coût de construction d'une église.

Son projet réussit et il amassa \$1,800. Seattle qui aujourd'hui une population de 140,000, ne comptait alors que 1,500 habitants. La construction de l'église fut commencée au mois de mars 1868 et terminée en 1870. Le curé travailla de ses mains à l'érection des murs et, lors de la bénédiction du temple, il le plaça sous le vocable de notre Dame de Bonsecours.

Les conversions se multiplièrent et par la construction de l'église Seattle devint la ville la plus catholique sur un rayon de 60 milles.

En 1882, l'église fut agrandie, au mois d'août 1870, Mgr Blanchet y célébra une messe pontificale et se déclara heureux et satisfait de l'œuvre accomplie par son prêtre.

A l'heure de la messe, le curé était entouré de ses paroissiens. On se recueillait dans la prière, on se recueillait dans la prière, on se recueillait dans la prière.

Les premiers temps de la colonie, il nous a aidé à marcher de l'avant. A sa suite, la civilisation s'implanta dans les régions les plus reculées, chez les peuples les plus rudes.

Ces missions, nos pères dans la foi, ont soutenu les courageux et fortifiés les cœurs des laborieuses soldats qui ont ouvert la forêt et tracé les premiers sillons.

Le prêtre missionnaire et la colonie, voilà ce qui résume notre histoire.

Et puis quand arriva le courant d'émigration, le prêtre a suivi les notes de l'autre côté de la frontière. On le voit étendre son champ d'action et l'œuvre recule devant le catholicisme.

Plus encore, il se pose là-haut comme le défenseur vigilant de notre langue et de notre foi, et voilà ce qui sera toujours pour nous le sujet d'un légitime orgueil.

Une des figures prééminentes parmi les membres du clergé de l'Ouest américain, c'est celle de l'un de ces prêtres dévoués, nés sur le sol canadien et formés dans nos collèges.

Le Rév. M. F. X. Préfontaine, un enfant de la petite ville de Longueuil s'identifie avec l'histoire de l'église catholique dans la ville de Seattle et des environs. Il arriva dans cette solitude en 1867 et depuis avec le développement de la contrée, le catholicisme a pris une rapide extension.

Une cathédrale va remplacer l'humble petite chapelle bâtie à Seattle en 1867, par le missionnaire.

Le Rév. M. F. X. Préfontaine, un enfant de la petite ville de Longueuil s'identifie avec l'histoire de l'église catholique dans la ville de Seattle et des environs. Il arriva dans cette solitude en 1867 et depuis avec le développement de la contrée, le catholicisme a pris une rapide extension.

Une cathédrale va remplacer l'humble petite chapelle bâtie à Seattle en 1867, par le missionnaire.

Le Rév. M. F. X. Préfontaine, un enfant de la petite ville de Longueuil s'identifie avec l'histoire de l'église catholique dans la ville de Seattle et des environs. Il arriva dans cette solitude en 1867 et depuis avec le développement de la contrée, le catholicisme a pris une rapide extension.

Une cathédrale va remplacer l'humble petite chapelle bâtie à Seattle en 1867, par le missionnaire.

Le Rév. M. F. X. Préfontaine, un enfant de la petite ville de Longueuil s'identifie avec l'histoire de l'église catholique dans la ville de Seattle et des environs. Il arriva dans cette solitude en 1867 et depuis avec le développement de la contrée, le catholicisme a pris une rapide extension.

Une cathédrale va remplacer l'humble petite chapelle bâtie à Seattle en 1867, par le missionnaire.

Le Rév. M. F. X. Préfontaine, un enfant de la petite ville de Longueuil s'identifie avec l'histoire de l'église catholique dans la ville de Seattle et des environs. Il arriva dans cette solitude en 1867 et depuis avec le développement de la contrée, le catholicisme a pris une rapide extension.

Une cathédrale va remplacer l'humble petite chapelle bâtie à Seattle en 1867, par le missionnaire.

Le Rév. M. F. X. Préfontaine, un enfant de la petite ville de Longueuil s'identifie avec l'histoire de l'église catholique dans la ville de Seattle et des environs. Il arriva dans cette solitude en 1867 et depuis avec le développement de la contrée, le catholicisme a pris une rapide extension.

Une cathédrale va remplacer l'humble petite chapelle bâtie à Seattle en 1867, par le missionnaire.

Le Rév. M. F. X. Préfontaine, un enfant de la petite ville de Longueuil s'identifie avec l'histoire de l'église catholique dans la ville de Seattle et des environs. Il arriva dans cette solitude en 1867 et depuis avec le développement de la contrée, le catholicisme a pris une rapide extension.

DOUBLE ATTRACTION AU PARC SOMMER

LUTTES ENTRE MAUPAS ET ROGERS ET TREMBLAY ET JACKSON—LE PLUS BEAU PROGRAMME DE LA SAISON.

LUTTE

Les luttes de ce soir vont attirer au Parc Sommer l'une des plus grandes foules qui aient jamais assisté à une soirée athlétique. Tous les amis de Maupas et tous les amis de Tremblay seront présents pour encourager leurs champions, et s'ils triomphent, leur donner une ovation bien méritée.

MAUPAS ET ROGERS
Emile Maupas n'a jamais été en meilleure forme qu'aujourd'hui. Il est prêt à faire face au géant de Buffalo, de toutes manières.



EMILE MAUPAS, le géant de Buffalo, qui doit rencontrer Emile Rogers ce soir.

La lutte se présentera. Si la lutte est de, il ne tirera pas en arrière; si la lutte est rapide, il se sent capable d'aller à fond sans pour plusieurs heures. Si Rogers est en force, il résistera, et attendra la dernière erreur de tactique.

Rogers, qui s'est fixé pour soi-même, s'est entraîné consciencieusement. Confiant dans sa force immense, il se sent sûr de la victoire. Il croit qu'il l'a honnêtement gagnée à Buffalo, il croit qu'il écrasera Maupas ce soir.

Ecraser, est bien le mot, Rogers veut à tout prix remporter la victoire, et dans ce but, il se promet de ne pas donner une chance à Maupas, et d'employer toute sa force pour le parer jusqu'à ce que la France cède et se laisse couler. Maupas et Rogers lutteront "to a finish"; il est mieux d'en finir: ce sont deux personnes qui n'ont pas d'amitié à gaspiller l'un pour l'autre.



EUGENE TREMBLAY, champion light weight du Canada, l'adversaire de Jackson.

L'autre, et qui sont mieux de se rencontrer le moins souvent possible. Leur première rencontre a failli se terminer par un "free fight"; la deuxième a été révolante, et a dû nécessiter une intervention énergique du second de Maupas, intervention qui faillit également amener une prise générale sur le paillason. Espérons que la troisième rencontre sera satisfaisante.

TREMBLAY ET JACKSON
Eugène Tremblay, qui avait été indisposé à la suite de sa dernière rencontre avec Jackson, s'est parfaitement remis. Le repos qu'il a pris depuis un mois, l'a rendu frisant comme un jeune poulain. Jackson aura du trouble à l'épouser comme il l'a fait la dernière fois. Lors de cette rencontre, le lutteur de Lowell avait traité les choses en longueur, dans l'espérance que l'avantage



CHARLES JACKSON, le champion de Lowell, qui doit rencontrer Eugene Tremblay, ce soir, dans une lutte décisive.

du poids qu'il avait sur Tremblay épuiserait ce dernier à la longue, et que la victoire deviendrait alors facile pour lui.

Cette tactique faillit réussir, dans la deuxième rencontre, Eugene était si rendu à bout après l'effort terrible qu'il venait de faire, qu'il dut se mettre à plat ventre et se défendre, tant bien que mal, jusqu'à la fin du temps alloué.

Ce soir, les choses vont aller plus rondement et Eugene se tient parole: il se sent capable de lutter à fond de train jusqu'à victoire complète.

Jackson, de son côté, qui nourrit la même ambition que Tremblay, et qui veut arriver à Boston et au championnat du monde, promet de faire des débuts de la rencontre l'effort de sa vie.

Pour lui, la tactique se simplifie: il faut qu'il gagne la première chute ce soir, il faut qu'il risque tout pour tout, mais il lui faut gagner la première chute, car alors tout serait perdu: la bourse comme ses ambitions.

Le lutteur de Lowell est arrivé hier soir, en compagnie de plusieurs partisans. Tous semblent confiants de l'issue finale de la rencontre.

LA DOUBLE RENCONTRE
Ainsi que le public en a décidé vendredi dernier, les deux grandes luttes de ce soir prendront la veille entière: il y aura pas de préliminaires, et le premier devra commencer à 8.15 heures.

Maupas et Tremblay tireront au sort pour décider quelle lutte devra commencer; et après la première chute les deux autres adversaires prendront immédiatement la place, et la séance se continuera ainsi sans repos, en alternant un engagement entre heavy, weight, et un engagement entre light-weight, jusqu'à ce que tout soit terminé.



EMILE MAUPAS, le champion canadien, qui doit rencontrer Rogers, ce soir, dans une lutte décisive.

Il serait donc très important pour les amateurs d'arriver de bonne heure.

LES QUILLES

OUVERTURE DU CLUB ATHLETIQUE SAINT-LOUIS

L'ouverture du Club athlétique Saint-Louis, 1873 rue Sainte-Catherine, hier soir, a été tout un événement. Les invités étaient nombreux et ont porté un vif intérêt aux parties de quilles qui ont eu lieu dans la soirée. Le Saint-Louis a remporté une victoire, battant le club Beauchamp par 451, et le Mascotte par 60. Scores:

SAINT-LOUIS		Total
Swartz	196 191 170	557
Martel	213 191 199	603
Richard	208 184 189	581
Miron	170 201 188	559
Gravel	172 197 173	542
Lapointe	158 159 155	472
Total		3232

BEAUCHAMP		Total
Lasalle	182 175 182	539
Desautels	151 157 162	470
Brison	157 157 146	459
Miron	151 117 117	385
Chevalier	197 178 188	563
Fréchette	141 193 168	492
Total		2801

Majorité pour le Saint-Louis... 451

SAINT-LOUIS		Total
Sauvage	144 181 197	522
Nantel	203 188 145	536
Richard	168 190 133	491
Miron	167 159 149	475
Gravel	181 140 146	467
Archambault	108 142 192	442
Total		2736

MASCOTTE		Total
Kent	121 143 135	399
Laurendeau	114 136 190	440
Dufort	177 169 155	491
José	139 181 135	455
Paquette	139 161 147	447
Paquette	142 160 133	435
Total		2636

Majorité pour le Saint-Louis... 60

La première équipe du Royal Canadien a battu la seconde par 201, dans une partie de pratique. Score:

PREMIERE EQUIPE		Total
Sauvage	126 163 148	437
Laurendeau	144 164 135	443
Hebert	149 167 165	481
Mallotte	138 135 115	408
Vadaine	153 153 143	449
Madigan	143 148 113	404
Total		2622

DEUXIEME EQUIPE		Total
Martineau	134 111 121	366
Brudet	122 138 141	401
Gauthier	133 161 139	433
Robichaud	126 164 112	402
Normand	123 122 122	367
Bienvenu	112 148 119	379
Total		2071

Le Saint-Henri a battu le Royal Canadien, sur les allées de ce dernier, par une majorité de 37. Score:

ROYAL CANADIEN		Total
Laurendeau	138 182 128	448
Miron	146 139 159	444
Sauvage	118 121 131	370
Thibault	139 178 139	456
Mallotte	152 143 124	419
Leclerc	148 143 152	443
Total		2627

SAINT-HENRI		Total
Graton	107 139 156	402
Deschamps	132 189 143	464
W. Laurendeau	132 197 147	476
Lamarre	109 147 149	405
Lalonde	143 148 152	443
Lalonde, R.	139 183 139	461
Total		2561

Columbus, O., 20. — Ce qu'on considère être un record du monde au jeu de quilles a été fait hier soir par le capitaine Evan Edwards, du club Palace, de la Ligue C. U. S. dans une partie régulière. Sa moyenne pour les trois parties a été de 230, et son score le plus élevé, 288.

L'ancien record pour la meilleure moyenne était de 203-1-3, et était détenu par Peter Fogli, de Chicago.

IL DEVIENT PROFESSIONNEL

DIDIER PITRE DU NATIONAL EST PARTI HIER SOIR POUR LE SAULT STE MARIE OU IL JOUERA AVEC LE CLUB DE HOCKEY DE L'ENDROIT.

COMPOSITION DE L'EQUIPE DU NATIONAL POUR LA PARTIE DE DEMAIN SOIR A QUEBEC.



PITRE S'EN VA AU SAULT STE-MARIE

Didier Pitre, joueur de hockey du National, a été appelé à jouer avec le club de hockey de l'endroit, le club de hockey de St-Marie, pour la partie de demain soir.



DIDIER PITRE, du National, qui vient de rejoindre le club de hockey professionnel du Saout Sainte-Marie.

Pitre entre dans la catégorie des athlètes professionnels, et ne pourra plus jouer au Canada, à moins d'une révolution dans le monde sportif. C'est là une rude partie pour le National.

L'EQUIPE DU NATIONAL
L'équipe du National qui jouera demain soir à Québec, avec le club de l'endroit, se composera comme suit:

Cattarino, Vendette, Millette, Leduc, Dostaler, Doyle et un septième, qui sera choisi parmi Préfontaine, Laderoute et Duckert.

Le referee n'a pas encore été choisi.

LA JOUTE CORNWALL - MONTAGNARD
Cornwall, 20. — L'équipe qui représentera le club Cornwall, demain soir, lors de sa partie avec le Montagnard, sera choisie parmi les huit joueurs suivants:

Jack Hunter, Dan Miller, Garnet McDonald, Robert Malotte, Edouard Montgomery, Lee McCourt, Charles Degan et A. Smith.

Les joueurs sont en forme et confiants de vaincre.

L'équipe du Montagnard qui doit aller à Cornwall, n'est pas encore définitivement choisie. Il est certain que Ménard, Griffith, Kent, Millaire et Champagne joueront demain soir, mais les deux autres n'ont pas encore été choisis.

HAWKESBURY L'EMPORTE SUR LA-CHUTE
Hawkesbury, 20. — Le club Hawkesbury a remporté une victoire sur la Chute, par un score de 3 à 2, dans une partie de la L. O. H. A.

Noms des joueurs: Hawkesbury: Wilson, Buis, Cayen, Brennan, Point, Gwynne, Foreman, Couvert, Murphy, Hampden, Davis, McArthur, Ataque, Murray, Stein, Ataque, Wilson.

Referee — M. Allen, Ottawa.

x Wilson blessé et remplacé par Bédelle.

NOTES
Le club Dawson avait arrangé une partie avec Queen's, de Kingston, pour hier soir, mais à brisé par son absence. Ce manque de parole a coûté une centaine de dollars au club Queen's.

Le club Montréal est parti hier soir pour New-York, où il jouera ce soir et demain soir.

BELLARD

LE CERCLE SAINT-DENIS DECIDE DE FAIRE FAITIR DE LA LIGUE

A une assemblée des membres du Cercle Saint-Denis, tenue hier soir, il a été décidé de faire partie de la Ligue de Billard canadienne amateur, que l'on est en train de constituer. MM. Arthur Lamallice et Jos. Archambault ont été choisis pour représenter le cercle à la prochaine assemblée de la Ligue.

M. Alex. Graham, président du département du Billard de l'Ontario A. A. C., a écrit à plusieurs sportsmen de cette ville, leur demandant de faire tous les efforts possibles pour réorganiser la Ligue.

LA BOXE

VIAU REITERE SON DEFI A DAoust

Octave Viau, actuellement à Boston, réitére le défi qu'il a lancé il y a quelque temps à Daoust. Viau désire vivement recevoir une réponse et voudrait savoir si Daoust consent ou non à se battre avec lui. La parole est à Daoust.

PRATIQUE DES COUREURS
Il y aura demain soir entre 7 et 8 heures, une pratique des coureurs au Palais Prince Arthur.

CHEVAUX COUREURS

ASSEMBLEE ANNUELLE DU CLUB DE CHASSE A COURRE CANADIEN

M. J. T. MARCHAND ELU MAITRE D'EQUIPAGE

L'assemblée annuelle des membres du Club de Chasse à Courre Canadien a eu lieu hier soir, à la maison du Club, 3016 des Nations.

Une cinquantaine de membres environ étaient présents. L'élection des officiers donna le résultat suivant:

Président honoraire, l'honorable Juge J. M. J. T. MARCHAND, maître d'équipe du C. C. C. C.

E. Robitoux, vice-président honoraire, l'honorable Adolphe Tugon; maître d'équipage, l'échevin J. T. Marchand; président actif, Dr. A. Brown; vice-président actif, J. O. Garneau; secrétaire-trésorier, Alerte; E. Beaulieu; comités: L. A. Prévoit, T. Tremblay, F. Thibault, Georges Vandaele, Joseph Tribault.

VOUS EVITEREZ

une foule de désagréments si vous adoptez la règle d'acheter tous vos Articles de Toilette de R. J. Tooke. Vous vous attendez de ce temps-ci à des concessions dans les prix, aussi nous vous donnons

20 p.c. d'Escompte sur toutes nos Marchandises.

Ceci n'est pas une offre faite à demi, mais une occasion d'économiser aussi formelle que l'on puisse désirer.

"LA PRINCIPALE MAISON CANADIENNE POUR LES CHEMISES"

R.J. TOOKE, 177 RUE SAINT-JACQUES. 2387 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST 1553 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

AU PARC DELORMIER

LE MONTAGNARD DONNERA LA DE GRANDES COURSES EN RAQUETTES LE 18 FEVRIER PROCHAIN.

ASSEMBLEE ANNUELLE DU CLUB DE CHASSE A COURRE CANADIEN—L'Echevin J. T. MARCHAND ELU MAITRE D'EQUIPAGE.

LA RAQUETTE

COURSES EN RAQUETTES AU PARC DELORMIER

Le Montagnard a décidé de donner de grandes courses en raquettes le 18 février prochain.

Ces courses auront lieu au Parc Delormier, qui possède une piste d'un demi-mille. Une assemblée de la C. U. S. A. des hommes a été convoquée par les organisateurs.

Le programme comprendra quatre courses, savoir:

Courses d'un quart de mille pour jeunes garçons. Trois prix.

Courses ouvertes, "Green," 1 mille. Trois prix.

Courses ouvertes, championnat, 1 mille. Deux prix.

Courses ouvertes, championnat, 3 milles. Trois prix.

Ce sera la première fois, depuis une dizaine d'années, que le public aura l'occasion d'assister à des courses en raquettes. Les derniers du genre ont eu lieu au terrain de la M. A. A. Westmount. On peut vraisemblablement supposer que les courses seront cette année un temps plus rapide que lors des courses de la M. A. A. A. de la piste de cette dernière n'a qu'un tiers de mille. Bob Davis, qui avait gagné dans le temps la course d'un quart de mille de champion et qui le détient encore, sera très probablement l'un des participants dans les courses du Montagnard, il sera pour échauffer le fameux Noseworthy, et l'on peut prédire d'avance que les deux hommes feront une course sensationnelle. Noseworthy fera dans tous les cas un effort désespéré pour briser le record établi par Davis.

Nombre de jolis prix ont été promis et offerts par plusieurs citoyens distingués de la paroisse du Montagnard.

Les organisateurs de ces courses espèrent que le public assistera en foule à ce spectacle qui aura tout l'attrait de la nouveauté. Les facilités de transport au Parc Delormier sont des plus faciles, attendu que les tramways conduisent directement au terrain.

CHEZ LE CANADIEN DE SAINT-HENRI
Le Canadien de Saint-Henri avait organisé dernièrement un concours de recrutement, qui s'est terminé mercredi. Comme résultat, le club compte aujourd'hui cinquante nouveaux membres. On peut donc supposer que le grand dîner qui aura lieu dimanche, à la Pointe aux Trembles, réunira un nombre considérable de raquetteurs. Le départ se fera à 8 heures 45, des salons du club. Les membres n'ayant pas encore payé leur contribution pourront s'acquitter le matin, avant le départ.

CHEVAUX PROPRETRES

COURSES A LACHINE

Courses au trot, dimanche, à Lachine, sous les auspices du Walter Elphinstone Club. Le programme comprend la cisa du free for all commencé mercredi, et une classe non-mixte. Les courses commenceront à 1 heure.

CLUB CHAMPETRE CANADIEN

HUITIEME ASSEMBLEE ANNUELLE—FORMATION D'UN CLUB DE RAQUETTES.

Le club Champêtre Canadien a tenu hier soir sa huitième assemblée annuelle.

M. W. Hinton occupait le fauteuil de président.

Le trésorier du club, M. N. Arpin, a lu

AMEDEE BLONDIN, rétin capitaine de l'équipe de quilles intermédiaire

intermédiaire: Louis Labelle, rétin capitaine de l'équipe de quilles junior: T. Lapointe, élu capitaine de l'équipe de quilles. A part le président, tous sont élus par acclamation.

L'élection terminée, le capitaine de l'équipe de quilles intermédiaire fait rapport que la position de son équipe est des plus prospères, et il lui promet une excellente place parmi ses rivaux.

De son côté, et avec la même confiance, le capitaine des juniors rapporte que son

Dr J. A. GARCEAU, président

son rapport sur les opérations de l'année. La maison construite à la Pointe aux Trembles a coûté au club la somme de \$3,118.57, sur laquelle il a été versé en acompte durant l'année écoulée, \$2,211.57. Cette somme est un des plus beaux châteaux de club des environs de Montréal. On a fait appel à toutes les améliorations modernes pour en faire une résidence luxueuse et confortable, à tous les points de vue.

Le Club Champêtre compte actuellement cinquante-deux membres honoraires, choisis parmi les hommes les plus distingués de Montréal, et trente membres actifs.

Les finances sont dans un état de prospérité remarquable, dans le rapport a été accordé sans aucune discussion.

Après la lecture du rapport, on a procédé à l'élection du bureau, qui a donné les résultats suivants:

M. le docteur J. E. Garneau, élu président au vote: N. Arpin, rétin trésorier; M. Dubord, rétin secrétaire-trésorier; J. Hinton, rétin secrétaire commodore; C. B. Lafont et F. Berthiaume, auditeurs; Amédée Blondin, capitaine de l'équipe de quilles

JOS. LEBUREUX, vice-président

Dr J. A. GARCEAU, président

son rapport sur les opérations de l'année.

La maison construite à la Pointe aux Trembles a coûté au club la somme de \$3,118.57, sur laquelle il a été versé en acompte durant l'année écoulée, \$2,211.57. Cette somme est un des plus beaux châteaux de club des environs de Montréal. On a fait appel à toutes les améliorations modernes pour en faire une résidence luxueuse et confortable, à tous les points de vue.

Il n'y a, dans chaque ville du Canada, qu'UNE seule Garde-robe Fit-Reform. L'UNIQUE Garde-robe Fit-Reform à Montréal se trouve au No 2344 rue Sainte-Catherine.

HOMMES! HOMMES! HOMMES!

VOUS ne devriez pas manquer d'assister à cette vente d'Habilllements et Pardessus

à \$10.

NOUS continuerons à vendre à prix réduits toute la semaine prochaine. Mais si vous désirez avoir un Habillemtent ou un Pardessus d'une très grande beauté — à un prix on ne peut plus réduit—il vous faudra faire votre choix demain.

Durant cette vente de la Nouvelle Année

Pantalons.....\$3.00 Vestes de fantaisie.....\$1.75

Garde-Robe Fit-Reform

2344 - Rue Sainte-Catherine - 2344

Bains le Dimanche

aux BAINS LAURENTIENS

COIN CRAIG ET BEAUDRY. DE 7 A.M. A MIDI.

Tous les jours de 7 A.M. à 9.30 P.M.

BAINS TURCS durant le jour 75c, le soir 50c. Lit pour la nuit 30c extra

ENTREE GRATUITE POUR LES SPECTATEURS. 21-vn

équie est également en excellente situation. Le capitaine de l'équipe de quilles fait rapport qu'il a conclu des arrangements pour commencer la lutte avec l'équipe Saint-Pierre.

BLESSES AU JEU

Un lutteur et un joueur de hockey sont victimes d'accidents.

Un jeune homme de 16 ans, Henry Hinton, domicilié rue Maisonneuve, No 101, était transporté à l'hôpital Notre-Dame, hier soir, vers neuf heures, souffrant d'une fracture de la jambe gauche.

Le jeune Hinton avait été victime de cet accident au cours d'une lutte à bras-le-corps, au Club athlétique National-Français, rue Champlain, No 183.

De Hawkesbury on a transporté hier soir à l'hôpital Royal Victoria, un joueur de hockey, du nom de Stanley Wilson, âgé de 23 ans.

Au cours d'une partie, Wilson avait été frappé au visage par le bâton d'un adversaire. Outre qu'il eut le nez brisé, Wilson se fit aussi arracher presque totalement l'œil gauche.

Les médecins déclarent que le blessé perdra l'usage de cet organe.

LA PRESSE

51 rue St Jacques, angle de la Côte St Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :
EDITION QUOTIDIENNE \$2.00 par an.
EDITION QUOTIDIENNE \$1.00 par mois.
EDITION QUOTIDIENNE \$1.00 par semaine.
EDITION QUOTIDIENNE \$1.00 par jour.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue St Jacques, angle de la Côte St Lambert, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE (Limited), H. Godin, président et gérant-général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE, No 51 rue St Jacques, Montréal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE

14 JANVIER

LUNDI	81,862
MARDI	81,868
MERCREDI	81,835
JEUDI	82,204
VENREDI	81,687
SAMEDI	98,554
TOTAL	508,010
HEBDOMADAIRE	44,394

552,404

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

84,668

MONTREAL, 20 JANVIER 1905

LE PUBLIC ET LES ANNONCES

Le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, a dans sa séance d'hier soir, protesté contre la publication dans les colonnes d'annonces des journaux d'un véritable article de fond critiquant en termes très acerbes les unions ouvrières.

Cette protestation est parfaitement juste. On conçoit fort souvent dans le public les annonces avec la rédaction des journaux, pour que nous laissons passer l'insinuation que nous offrons la séparation absolue existant entre ces deux parties bien distinctes d'un journal qui se respecte et respecte ses lecteurs.

Les rédacteurs et les reporters ignorent absolument les annonces qui se trouvent publiées tout comme l'administration des annonces ignore ce que contiennent les colonnes de rédaction et de nouvelles.

C'est donc à tort qu'on rend responsable la rédaction de ce qui peut paraître dans les colonnes d'annonces.

Il n'est pas étonnant de constater dans le même numéro des articles critiquant des produits ou des projets dont les colonnes d'annonces vantent l'excellence et la réussite certaine.

L'exemple le plus frappant de cette divergence d'opinion a été offert il y a quelques années par un de nos confrères anglais, à propos de la constitution de la société des Bees Auer.

Les promoteurs avaient pris une page entière du confrère pour exposer au public les avantages de la nouvelle lumière et les bénéfices que les actionnaires en tiraient.

Le lendemain la conférence publiait une critique féroce du projet de constitution de la société.

Il avait encaissé le prix de l'annonce et le lendemain sur le dos de l'annonceur. Au premier moment le procédé fut blâmé, mais après réflexion on approuva le journal.

L'administration prend une annonce et la publie sans consulter la rédaction, du moment que l'annonce ne soulève aucune difficulté comme forme ou comme fond.

Par contre, la rédaction n'est nullement tenue au silence et, à un moment donné, elle croit devoir critiquer l'annonceur ou ce qu'il annonce.

Les journaux et leurs lecteurs n'ont qu'à gagner à voir établir et maintenir cette distinction entre la rédaction et l'annonce.

C'est pour la maintenir et pour ne pas laisser publier dans ses colonnes, sous forme d'annonces, un article de fond contraire aux opinions de sa rédaction que "La Presse" a refusé d'accepter l'annonce contre la publication de laquelle les ouvriers ont protesté hier soir.

Les annonceurs paient pour faire mettre des réclames, des prospectus dans nos colonnes, non pour y faire de la polémique.

S'il en était autrement, les annonces seraient transformées en tribunes du haut desquelles les annonceurs et leurs amis s'adresseraient des harangues enflammées qui nous mèneraient tout droit au Banc du Roi.

On s'y attaquerait entre concurrents, entre partisans politiques et municipaux ; on y soulèverait toutes sortes de questions soigneusement écartées de la discussion.

Enfin cette tribune ne serait abordable qu'à ceux qui pourraient s'en payer l'abord et il arriverait, comme dans le cas qui nous occupe, que les capitalistes attaquaient le travail sans que ce dernier puisse se défendre, faute de fonds.

Les ouvriers ont eu raison de se défendre, de protester contre cette mise des colonnes d'annonces au service des rancunes et des intérêts des grandes compagnies ; leur intervention sera salutaire et fera comprendre à certains de nos confrères qu'on n'a pas le droit de publier pour de l'argent un article de fond qu'on prétend ne pas vouloir publier dans les colonnes de rédaction.

LE JAPON D'APRES DEMAIN

De toutes les préoccupations que font surgir dans l'esprit des observateurs politiques les périodes de la guerre russo-japonaise, nulle, présentement, en face des troubles intérieurs de l'Empire moscovite, n'est plus intense que celle du sort qui attend la Russie quand, au lendemain de la guerre, il lui faudra liquider sa situation économique et sociale.

Dans cet ordre d'idées il est peut-être encore plus intéressant de supputer la situation qui sera faite au Japon, où l'excitation des esprits pour être encore respectueuse de la légalité, n'en est pas moins, et peut-être autant qu'en Russie, favorable à une liquidation économique et sociale.

A côté des témoignages que nous rapportent journellement le télégraphe du patriotisme ardent et même du nationalisme exagéré des Japonais, il importe d'enregistrer les faits non moins typiques auxquels donnent lieu les conditions du travail au Japon, conditions qui sont autrement pires au pays du Soleil Levant que dans l'Empire moscovite.

En même temps qu'il s'agit de la civilisation occidentale, le Japon se développait avec une prodigieuse rapidité au point de vue industriel. En 1872 la valeur totale de son exportation d'articles manufacturés se montait à 500,000 yen, soit \$250,000. En 1901 elle a dépassé 50,000,000 de yen, soit \$250,000,000.

Cette industrie intensive a eu naturellement pour premiers résultats une concentration capitaliste et un prolétariat de plus en plus exploité et sensible.

L'ancienne industrie familiale, avec ses artisans, amoureux de leur métier, gaspillant du temps, a fait place à la grande industrie des usines et manufactures. Or, dans un pays, qui, comme tous les pays d'Orient, ne connaît guère la pitié, le travailleur a été durement exploité. Les salaires sont encore ridicules au Japon. On y gagne à peu près 10 sous pour douze heures de travail ; dix sous japonais, soit cinq sous de notre monnaie.

L'exploitation des ouvriers des tissages est particulièrement cruelle. Embauchés en vertu de contrats absolument léonins, elles sont ensuite maintenues de force dans l'usine, où la police n'hésite pas à les ramener "comme des vagabonds ou des déserteurs".

Le "Labor World" citait ainsi le cas, particulièrement odieux, de trois jeunes ouvrières qui s'étaient échappées des tissages du baron Shibusawa et de M. Mizoguchi. Le baron Shibusawa, extrême du travail, du salaire dérisoire, et de la nourriture exécrable, ces malheureuses déclaraient qu'elles avaient été outragées par les contre-maîtres qui s'introduisaient la nuit dans les dortoirs de l'usine. Elles n'en furent pas moins arrêtées et ramenées de force à leur bureau.

Ouvrières et ouvriers japonais commencent à sentir confusément l'horreur de leur sort et, individuellement, ils se révoltent. L'un d'eux a la main coupée par un marteau à vapeur. Jeté sans ressources à la porte de l'usine, il a l'idée d'écrire une lettre de démission, par colis postal, sa main trébuchant à son ancien patron !

Mais un commencement d'organisation d'un parti socialiste tout nouveau se manifeste. Il n'y a pas au Japon de législation ouvrière, l'œuvre de l'assistance publique est en enfance, les institutions de bienfaisance sont extrêmement faibles ; une presse socialiste paraît, qui fait entendre sa voix et proclame les revendications ouvrières.

Le "Labor World" publie la déclaration de principes et le programme du "parti démocratique socialiste japonais" :

"Établissement d'une communauté internationale ;
"Abolition des armées de terre et de mer ;
"Possession commune de la terre et du capital et de tous les moyens de transport ;
"Distribution équitable des richesses ;
"Droits politiques égaux pour tous, abolition de toute distinction de classe ;
"Organisation nationale et universelle de l'enseignement."

Des organisations ouvrières surgissent. Représentations administratives contre les journaux trop avancés, assassinat d'un capitaliste en pleine séance du conseil municipal de Tokio, tentatives de corruption des chefs du parti ouvrier par le patronat, le mouvement ouvrier s'accroît avec l'accompagnement naturel de tous les excès qui marquent les évolutions trop rapides.

Au mois d'avril 1903 se tient le premier congrès socialiste japonais, à Osaka. On y indique les "bases du mouvement" et on y fait la "critique économique" et on y trace le "développement historique de l'idée socialiste au Japon". Un orateur fait connaître les "principes du socialisme municipal", un autre les "progrès du socialisme international" et la nécessité de supprimer les guerres ! Plusieurs organes de la presse japonaise se déclarent socialistes, d'autres se contentent de noter le mouvement avec impartialité.

Le 3 octobre dernier, un grand meeting était organisé contre la guerre qui est fétide comme "la plus grande tache de l'humanité" et Katayama, l'un des chefs du parti socialiste proclame la nécessité de "l'organisation internationale des travailleurs pour arrêter les armées et les rendre impuissantes par la grève générale internationale."

Bref, l'évolution économique a créé dans l'Empire du Mikado les conditions de développement d'un mouvement socialiste autrement grave que celui qui se manifeste présentement dans l'Empire du Tsar, et voilà pourquoi au lieu de se préoccuper exclusivement de la Russie les observateurs politiques feraient-ils bien de se demander un peu ce que sera, aux points de vue économique et social, le Japon d'après demain.

LE SCANDINAVISME

Le roi de Suède, dit une dépêche de Londres, est mourant ; le prince héritier du Danemark est à son chevet. C'est plus qu'un événement d'ordre domestique, cette entrevue, la dernière peut-être qu'aura eue le roi Oscar avec le prince Frédéric, dont la femme est de la famille royale de Suède. Qui peut dire quelle n'a pas été provoquée par le souci d'intérêts dynastiques à sauvegarder contre le scandinavisme en voie de supprimer, en même temps que leurs monarchies respectives, les frontières politiques qui font de la Suède, de la Norvège et du Danemark, trois États distincts.

Le scandinavisme, qui, dans les pays du nord, a un sens précis, n'évoque pas, en Suède, à l'étranger, qu'une idée assez vague. Aussi convient-il d'en établir la portée et d'indiquer brièvement, d'après les écrivains qui en ont fait une étude spéciale, le mouvement historique auquel il est lié, c'est-à-dire le mouvement tendant à rapprocher de plus en plus les uns des autres, les trois pays du nord scandinave.

Bien que déjà il y a mille ans les peuples scandinaves formaient trois États différents, l'idée de leur union est très ancienne. Elle fut réalisée en 1397, sous l'inspiration de la reine Marguerite, régente du Danemark et de la Norvège, alors que les danois, norvégiens et suédois adoptèrent le célèbre traité de Colmar qui devait unir "perpétuellement" les trois pays. Cette union n'allait pas sans difficultés et elle fut loin d'être perpétuelle. Dès 1513, en effet, la Suède se rendit définitivement, mais la Norvège resta unie au Danemark jusqu'en 1814, époque à laquelle elle se déclara indépendante, puis reentra dans son union actuelle avec la Suède.

Si le scandinavisme avait pour ainsi dire été mis en pratique dès le XIV^e siècle, le mouvement proprement dit appartient tout entier au siècle dernier. Proné par les professeurs d'université, les étudiants et les poètes, il avait d'abord un caractère presque exclusivement littéraire. Son côté politique était, au début, très vague et tout à fait idéaliste ; dans cet ordre d'idées, ses débuts ne devaient se préciser que plus tard.

Ce fut vers 1820. Se basant sur les légendes de la mythologie scandinave, recueillies par les historiens, les poètes et les artistes de Suède, de Norvège et du Danemark, établirent que si chaque pays—même pendant leur union—avait, en une vie nationale particulière, n'y avait pas moins communauté d'origine, de souvenirs de langue et de mœurs.

La première manifestation de ce scandinavisme idéaliste, mi-historique, date de 1829. Elle prit la forme d'oraisons faites respectivement aux poètes des trois pays dans leurs visites respectives à leurs cousins suédois, norvégiens et danois. On fraternisa si bien que dès 1839 les savants du nord commencèrent à se réunir en congrès inter-scandinaves. Enfin, dès 1845, commença à Copenhague les réunions générales des universités suédoise, norvégienne et danoise.

A partir de cette manifestation de Copenhague, le scandinavisme prit de plus en plus un caractère politique, tout en restant cependant encore un mouvement d'étudiants. Il eut pris une telle importance en 1856 que le roi de Suède crut devoir la battre en brèche, quitta à s'y rallier plus tard. Quant à Frédéric VII, il ne se gêna pas, dès le début de son règne, d'appuyer en Danemark le parti national de la "Société Scandinauve".

Un gentilhomme d'origine à la fois suédoise et danoise, le baron de Blixen-Finecke, proposa, en 1857, dans une brochure qui fit sensation à l'époque, une adoption réciproque et mutuelle des deux familles royales de Suède et de Norvège et du Danemark, de telle sorte que la descendance mâle survivante restât seule en possession des trois couronnes. Cela n'aboutit à rien, et même une alliance défensive pour laquelle on travailla beaucoup, ne put être conclue, de sorte que le Danemark resta, seul quand éclata la malheureuse guerre allemande qui, en 1864, se termina par la perte des duchés au sud du Kongesaa.

Un immense découragement s'empara alors des chefs du scandinavisme ; les Danois se sentirent trahis et en Suède et en Norvège on reprocha aux gouvernants d'avoir délaissé la "frère en détresse", selon l'expression d'Ibsen dans un poème célèbre qui date de cette époque.

Par la suite on a essayé plusieurs fois de faire revivre le scandinavisme en fondant, dans les trois pays, de nouvelles sociétés scandinaves et en recommençant les réunions d'étudiants ; mais l'enthousiasme des premiers temps ne se retrouva plus. Il n'en a pas moins conduit à des résultats pratiques assez importants. Un système monétaire identique a été adopté par les trois pays, des modifications au tarif intérieur ont été introduites ; de même les relations personnelles entre Danois, Suédois et Norvégiens sont devenues assez étroites.

Une société a été fondée en 1902 qui s'intitule "Au bien des peuples frères". Elle exerce bien quelque influence, de même que l'union réalisée tout récemment d'économistes travaillant pour les intérêts commerciaux communs. Il se peut qu'un jour, quand les questions encore pendantes entre la Suède et la Norvège seront définitivement réglées, l'union scandinave puisse encore se réaliser politiquement, mais on peut être sûr que cette union ne se constituera pas suivant des intérêts dynastiques. Le scandinavisme d'aujourd'hui est essentiellement démocratique.

3 POINTS D'EXCELLENCE

Au sujet des pianos Wormworth. Son riche et brillant, grande durabilité et casse artistique. Seuls agents, G. W. Lindsay, Limited, 2306 rue Sainte-Catherine. Succursale de la partie Est, 1022 rue Sainte-Catherine. Succursales à Québec et à Ottawa.

GRAND PROGRAMME

Voyez à la colonne d'annonces, le grand programme de dimanche prochain au Parc Schomer.

GRANULES BUROT DE PARIS

Guerissent la dyspepsie, l'embaras du foie et la constipation mieux que tout autre remède.

RUE BONSECOURS

Effacement de ligne homologuée (Côté Est) de la rue Craig vers le sud, dans le quartier Est de la Cité de Montréal.

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que la Cité de Montréal, par ses conseillers et procureurs soussignés, présentera une requête à la Cour Supérieure du District de Montréal, dans la Province de Québec, siégeant comme division de justice, en la chambre No 31, au palais de justice, cette cité, mercredi, le quatorzième jour de février prochain, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu, pour demander que le plan homologué de ladite Cité soit modifié en effaçant la ligne homologuée sur la cité Est de la rue Bonsecours, de la rue Craig vers le sud, tel qu'indiqué sur le plan qui sera produit avec ladite requête.

Y. ETHIER

Procureur de la Cité de Montréal, Hôtel de Ville, Montréal, 10 Janvier 1905.

Le Grand Magasin fermera à 5.30 p.m. jusqu'à nouvel avis.

LA CIE S. CARSLLEY Limitée

BEAUX VETEMENTS AU RABAI

Voilà une vente qui va créer plus d'intérêt encore que samedi dernier, parce qu'elle comporte des valeurs qui n'ont jamais été égalées, même par nous autres. C'est ce qu'il y a de plus à la mode, et nous ne laissons jamais sortir de notre magasin un habillement qui ne fait pas bien ; aussi, les élégants les plus difficiles ne parlent-ils de nous qu'avec éloges. Ces valeurs remarquables pour demain :



Parsessus d'Hommes

Parsessus en chevrotte gris Oxford foncé de la meilleure qualité, pour hommes et jeunes gens, larges épaules, dos tombant avec grâce, bande en arrière, collet de velours, doublés entièrement de satin fin, fermier de la meilleure qualité. Ce sont des parsessus se vendant habituellement \$10.00. Prix de la vente de jan- \$6.65

Complets d'Hommes en Tweed

Élegants complets en tweed clair ou foncé, ainsi qu'en drap de Vignone bien marine, pour hommes et jeunes gens, à parements simples ou doubles, superbement taillés, on ne peut mieux finis, épaules larges et collets seyants à la perfection, valant \$7.50 et \$10.00. Prix de la vente \$5.45 de janvier.



Pantalons d'Hiver

Pantalons en worsted importé de fantaisie, pour hommes, couleurs et effets variés, élégamment taillés et confectionnés, ne le cédant en rien à ceux faits sur commande à \$2.75 \$4.00. Prix de vente spéciale

Wistors en Frise Grise

Wistors en frise grise importée, doublés en tweed chaud, ceinture en arrière, collet-tempête, on ne peut mieux finis, fait partout. Prix habituel : \$10.00. Prix de vente \$7.20

VENTE DE JANVIER DE VÊTEMENTS DE GARÇONNETS

Par la force de l'habitude, nous avons amené les mères de petits garçons à s'attendre à peu près à cette époque, tous les ans, à des occasions comme celles que nous offrons aujourd'hui, à des offres de chics vêtements durables pour garçonnets, à des prix merveilleusement réduits.

HABILLEMENTS D'HIVER POUR GARÇONNETS

HABILLEMENTS DE MATELOT POUR GARÇONNETS, en serge chevrotte bleu marine, pure laine, blouse ample, élégamment taillée et bien finie, garnis de galon rouge, jaune et de belle couleur, pantalons complètement doublés. Valeur ordinaire \$1.25. Prix de 75c

CILOTTES POUR GARÇONNETS en tweed d'Halifax fort, pure laine, nuance grise durable, joliment faites et finies, complètement doublées. Valeur 65c. Prix de vente 41c

HABILLEMENTS NORFOLK POUR GARÇONNETS, 2 articles, effets de tweed, la meilleure doublure, coupe élégante. Habillements ordinaires de \$4.00. Prix de la \$2.95

PARDESSUS de GARÇONNETS

PARDESSUS EN FRISE OXFORD PURE LAINE, POUR GARÇONNETS, magnifique style confortable, complètement doublés en satin fin, fermier de bonne qualité, finis d'un collet de velours. Valeur \$4.25. Prix de \$3.15

PARDESSUS REEFER EN DRAP POILU ANGLAIS, PURE LAINE, pour garçonnets, bleu indigo indéfectible, collet tempête, les meilleurs doublés en tweed de fantaisie, couleur de soie, ajustement parfait. Valeur \$1.29 \$1.50. Prix de vente

PARDESSUS RUSSES POUR GARÇONNETS, en coating de fantaisie, élégamment taillés, AVEC CUIR, complètement doublés en flanelle rouge, garnis de cuir, boutons oxydés et ornements, collet de velours, grandeur 21-23. Valeur, \$6.50. Prix de vente \$4.45

NOUVELLES GRAVATES EN SOIE POUR HOMMES.

Voici un lot très spécial de 6,000 cravates fabriquées pour nous par la plus grande compagnie manufacturière, en soie anglaise importée.

200 DOUZAINES DE GRAVATES DERRY EN SOIE, nouvelles couleurs choisies, comprenant toutes les nuances des cravates de crin, brun, bleu, rouge, etc., etc., tous les dessins. Valeur : 25c et 35c. Prix de vente demain, 2 pour 25c

NOUVEAUX GRAVATES NOUVEAU BOULIER, pure soie importée, toutes couleurs, jolis dessins. Il y a 5 douzaines de ces belles cravates valant de 25-cent à 40 cents

PLUSIEURS OCCASIONS EN CHAUSSURES

Vu qu'à cette saison de l'année des milliers de personnes songent à s'acheter des chaussures recommandables, nous avons pris nos mesures pour faire cette vente sur une grande échelle. Ces offres pour demain :

BOTTINES LACEES en veau Box de bonne qualité, semelles pesantes pour l'hiver, faites sur une élégante forme assurant un parfait ajustement, pour hommes : pointure 6 à 10 1/2. Ordinaire, \$3.75. Prix de vente, la paire, \$3.15

BOTTINES LACEES en chevreau danois, bonnes semelles de pesanture moyenne, talons cubains, pour dames. Pointure : 2 1/2 à 7. Valeur ordinaire, \$1.70 \$2.25. Prix de vente de janvier, la paire.



COTONS A DRAP ET COTONS DE 1905

Une consignation retardée des célèbres cotons à drap et cotons Horrockses à des prix très réduits. Les valeurs sont simplement irrésistibles.

COTON A DRAPS BLANCHI

Coton à drap uni, 72 pouces, 270 Régulier, 33c. Vente

Coton à drap uni, 80 pouces, 32c Régulier, 38c. Vente

COTON A OREILLER BLANCHI, 45 pouces de large, Ordinaire, 25c. Prix de vente

COTON A OREILLER LAITRE A OREILLER, 45 pouces de large, Ordinaire, 32c. Prix de vente

GANTS ET MITAINES

Gants jolis et irréprochables, au jugement de ceux qui sont difficiles pour leur toilette, tous les plus nouveaux effets, à prix très réduits.

Gants en chevreau brun, chaudement doublés en laine blanche, bien taillés et bien finis, fermoir à ressort, chaudement doublés en laine, pour hommes. Prix 44c

Mitaines en chevreau, doublure laineuse, poignets forts et élastiques, jolies et chaudes, pour hommes. 59c



GANTS DE DAMES

Gants en chevreau, nuances claires de tan et brun, points de soie noire de fantaisie, 2 boutons à pression, pointes 5 1/2 à 7, pour dames. Prix de vente, la paire, 69c

Gants de chevreau, nuances claires de tan et brun, points de soie de goût, 2 boutons à pression, pointes : 5 1/2 à 7. Prix de 94c

CARPETTES ARTISTIQUES

Seulement 21 carpettes en tapisserie, tissées d'un seul morceau, grande variété de couleurs et de dessins. A écouler, demain, à ces prix :

Prix ordinaire Prix de vente

Dimension 3 x 2 1/2 \$4.05 \$4.05

Dimension 3 x 3 \$5.75 \$4.75

Dimension 3 x 3 1/2 \$6.75 \$5.50

Dimension 3 x 4 \$7.75 \$6.30

Dimension 3 1/2 x 4 \$9.05 \$7.45



LA CIE S. CARSLLEY, Ltée

1765 à 1783 Notre-Dame, 184 à 194 St Jacques, Montréal.



Il n'y a pas, pour la table, de sel comparable au SEL WINDSOR. Il est absolument pur, ne prend jamais en pain et il a toujours la même parfaite qualité.

A QUOI SERT

D'ACHETER DES MARQUES INFÉRIEURES QUAND VOUS POUVEZ VOUS PROCURER LA

FARINE "FIVE ROSES"

Demandez-la à votre Epicier

Elle est Meilleure que toute autre.

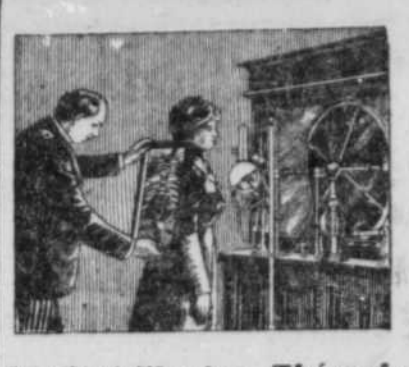
LAKE OF THE WOODS MILLING CO., Limited.

INDEPENDANT DE TOUTE COMBINE

Ceci explique clairement les nombreux avantages que vous offre la MENZIE WALL PAPER, CO Limited, de Toronto, dans les

TAPISSERIES.

DALY & MORIN, Agents, 32 Rue St Sulpice, MONTREAL.



Institut Electro-Thérapique de Z. Brabant

EXAMEN PAR LE RAYON X

Généralistes merveilleux de la Consumption, Brucelle, Hydrophobie, Maladies Nerveuses, Constipation, Anémie, Faiblesse, Débilité, Maladies de Coeur, etc.

Des Médecins Spécialistes sont attachés à l'Institut.

CONSULTATIONS GRATUITES

TELEPHONE BELL MAIN 294

2141 RUE NOTRE-DAME, 17, 18, 20, 21

FOURRURES

En achetant du Manufacturier vous aurez plus à votre goût et à plus bas prix.

McCOMBER,

516 RUE ST PAUL, 41-M-V-9

BREVETS D'INVENTION

Aqueducs, Egouts, Ponts, Chemins de fer, Arpentage

BEAUDRY & BROWN

Ingenieurs civils 107 St Jacques, Montréal 2-M

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée 2-81 qui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratuitement par Marlon & Marlon, Ingénieurs-Généralistes (Edifice New York Life, Montréal) Bureau : 107 G Street, Washington, D. C. 11-9

PROCLAMATION

Le Maire et les Echevins ont l'honneur de faire savoir aux citoyens que MARDI, le 24 Janvier courant, à 3 heures p.m. précises, ils présenteront une adresse de bienvenue à LEURS EXCELLENCES le GOUVERNEUR GENERAL et à LADY GREY, dans la salle du Conseil, Hôtel de Ville, après quoi il plaira à LEURS EXCELLENCES de recevoir les Dames et les Messieurs qui désireront leur être présentés.

Les citoyens sont par conséquent instantanément priés d'être présents et d'apporter avec eux leurs cartes de visite, afin de faciliter les présentations par le Secrétaire Militaire de Son Excellence.

L. O. DAVID, Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 18 janvier 1905. 652

MILTON HERSEY, M.A.Sc. (McGill)

Analyste de la Vile, analyste provincial diplômé du C. E. R., analyses pour le public.

416 Rue Saint-Jacques, Montréal

RHUM ST JAMES

805-1-M-V-8

La Compagnie Américaine de Télégraphie Sans Fil DeFOREST A VIS

Le stock de la Compagnie Américaine de Téléphone Bell se vendait aussi bas qu'une piastre par action en 1878. Une seule action de ce stock a maintenant une valeur de \$2,500 à \$3,000. Des milliers de gens qui auraient pu en acheter dans ce temps-là ont fait en prendre davantage, maintenant à leur grand regret. Le capital-actions de la Compagnie Américaine de Télégraphie Sans Fil DeForest est aujourd'hui un placement aussi bon, sinon meilleur, que l'était celui du Bell Telephone en 1878. L'on ne voit aucune raison pour laquelle les parts de la Compagnie Américaine DeForest ne vaudraient pas de \$100 à \$200 chacune, en 1906. Vous pouvez acheter de ces parts aujourd'hui pour \$12 chacune et recevoir un bonus de 100% en stock ordinaire de la Compagnie.

Envoyez votre commande immédiatement pour le montant d'actions que vous désirez et faites toutes les remises d'argent à

HUMPHREY & CO AGENTS FINANCIERS.

American DeForest Wireless Telegraph Co., 160 rue St Jacques, Montréal.

COOK'S FRIEND n'est pas le résultat d'une simple découverte, mais le résultat d'une longue et sage recherche pour produire une bonne poudre à pâte de digestion facile. En vente chez tous les épiceries.

AMUSEMENTS

Théâtre National 1400 St. Catherine, Tel. Bell
LA MORTE VIVANTE
 Première 10 h. 15, 20, 25 et 30. Soirée, 8 h. 15.
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

THÉÂTRE DES NOUVEAUTES
 Tel. Est 1360 - Semaine du 14 Janvier
"MARCELLE" Pièce en quatre
 actes par Victor
 Sardou
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

HIS MAJESTIES
 Toute cette semaine. Matinée samedi
"Love and the Man"
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

ACADEMIE Matinée et Soirée
Le triomphe de la comédie musicale
RUNNING FOR OFFICE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

FRANCAIS Matinée tous
 les jours.
BROADWAY MASQUERADES
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

THÉÂTRE ROYAL Tous les après-midi
 et Soirée.
LA RACE FOR LIFE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

ARC SOMMER
 Dimanche, 23 Janvier 1905
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

VENTE DE BILLETS POUR
Isaïe
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

Ordres du Lt.-Col.
Mackay, Commandant.
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

Aux Boulangers
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LA FETE E LA
SAINT-FAMILLE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

INCENDIE A ARTHABASKA
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

ELECTIONS A LA
HALLE AUX BLES
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

MAGNIFIQUE GRAVURE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

UN GRAND TENOR
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LA FETE DU JOUR
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

SAINTS SEBASTIEN ET FABIEN
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

MORT D'UNE NONAGENAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

JOYEUX CINQUENTAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LES RAQUETTEURS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

ELU MAIRE DE BEDFORD
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

REMERCIEMENTS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LA FETE DU JOUR
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

SAINTS SEBASTIEN ET FABIEN
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

MORT D'UNE NONAGENAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

JOYEUX CINQUENTAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

AMUSEMENTS

Ce Soir
Vendredi
STADIUM
Soirée
de Gala
Avec Fanfare Spéciale et Illumination Japonaise

Offres Spéciales de Samedi
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

CHAISES MORRIS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

BERCEUSES
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

RENAUD, KING & PATTERSON,
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

Examinez nos Vitrines
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

O'EST ICI
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

Pour Votre Portrait—Satisfaction Garantie.
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

M. JOHN CHARLTON
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

FOUQUET JOYEUX
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

BANQUET ANNUEL
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

AO BOARD OF TRADE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

NOUVEAU SECRETAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

ELECTIONS A LA
HALLE AUX BLES
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

MAGNIFIQUE GRAVURE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

UN GRAND TENOR
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LA FETE DU JOUR
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

SAINTS SEBASTIEN ET FABIEN
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

MORT D'UNE NONAGENAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

JOYEUX CINQUENTAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LES RAQUETTEURS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

ELU MAIRE DE BEDFORD
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

REMERCIEMENTS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LA FETE DU JOUR
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

SAINTS SEBASTIEN ET FABIEN
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LA SESSON FEEERALE

LA SESSON FEEERALE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LA COLONISATION
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

NOTES DE LA SESSON
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

Les personnages
du jour
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

JOYEUX CINQUENTAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LES RAQUETTEURS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

ELU MAIRE DE BEDFORD
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

REMERCIEMENTS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LA FETE DU JOUR
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

SAINTS SEBASTIEN ET FABIEN
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

MORT D'UNE NONAGENAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

JOYEUX CINQUENTAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LES RAQUETTEURS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

ELU MAIRE DE BEDFORD
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

REMERCIEMENTS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LA FETE DU JOUR
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

SAINTS SEBASTIEN ET FABIEN
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

MORT D'UNE NONAGENAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

JOYEUX CINQUENTAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LES RAQUETTEURS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

ELU MAIRE DE BEDFORD
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

REMERCIEMENTS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LA FETE DU JOUR
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

SAINTS SEBASTIEN ET FABIEN
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

MORT D'UNE NONAGENAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

Se Sentait Faible et Nerveuse.

Se Sentait Faible et Nerveuse.
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

PILULES MILBURN POUR
LE COEUR ET LES NERFS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LA FETE DU JOUR
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

SAINTS SEBASTIEN ET FABIEN
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

MORT D'UNE NONAGENAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

JOYEUX CINQUENTAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LES RAQUETTEURS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

ELU MAIRE DE BEDFORD
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

REMERCIEMENTS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LA FETE DU JOUR
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

SAINTS SEBASTIEN ET FABIEN
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

MORT D'UNE NONAGENAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

JOYEUX CINQUENTAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LES RAQUETTEURS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

ELU MAIRE DE BEDFORD
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

REMERCIEMENTS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LA FETE DU JOUR
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

SAINTS SEBASTIEN ET FABIEN
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

MORT D'UNE NONAGENAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

JOYEUX CINQUENTAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LES RAQUETTEURS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

ELU MAIRE DE BEDFORD
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

REMERCIEMENTS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LA FETE DU JOUR
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

SAINTS SEBASTIEN ET FABIEN
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

DIRECT
QUEBEC
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

CHAR DORTOIR
OTTAWA
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

GRAND TRUNK RAILWAY
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

INTERCONTINENTAL RAILWAY
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

NAVIGATION
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

GIE GLE TRANSATLANTIQUE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

HOTEL ET PENSION
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

Essayer, CHEZ STILLWELL,
LES REPAS
POPULAIRES A 15c
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

mobilité de l'intelligence humaine.
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LA FETE DU JOUR
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

SAINTS SEBASTIEN ET FABIEN
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

MORT D'UNE NONAGENAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

JOYEUX CINQUENTAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LES RAQUETTEURS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

ELU MAIRE DE BEDFORD
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

REMERCIEMENTS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LA FETE DU JOUR
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

SAINTS SEBASTIEN ET FABIEN
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

MORT D'UNE NONAGENAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

JOYEUX CINQUENTAIRE
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LES RAQUETTEURS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

ELU MAIRE DE BEDFORD
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

REMERCIEMENTS
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

LA FETE DU JOUR
 Dernière représentation: LES DEUX
 OISELLES.

MAISON

(Invariablement payable d'avance.)

Pour Annonces Classifiées de

"LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE. 10 cents pour 20

mois ou moins, et 1/2 cent par mot

extra, chaque insertion. Elevés

DEMANDES. 10 cents pour 20

mois ou moins, et 1/2 cent par mot

extra, chaque insertion. Toutes

les autres annonces "ON DEMANDE"

DE 1/2, 55 cents pour 20 mots ou moins

et 1 cent par mot extra, chaque

insertion.

CHAMBRES A LOUER. 10 cents pour 20

mois ou moins, et 1/2 cent par mot

extra, chaque insertion. TROUVE

10, 15 cents pour 20 mots ou moins

et 1/2 cent par mot extra, chaque

insertion. A LOUER. MAISON. MAGASIN.

20 cents pour 20 mots ou moins, et

1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIÉTÉ. 20 cents pour 20 mots ou

moins, et 1 cent par mot extra, chaque

insertion. PÉRIODIQUES. 20 cents pour

20 mots ou moins, et 1 cent par mot

extra, chaque insertion. CHANCES

DEMANDES. 20 cents pour 20 mots

ou moins, et 1 cent par mot extra,

chaque insertion. PÉRIODIQUES. 20

cents pour 20 mots ou moins, et 1

cent par mot extra, chaque insertion.

Le tarif ci-dessus est AU COMPTANT

avec la commande. Quand ces

sortes d'annonces ne sont pas payées

d'avance, il faut faire un acompte

en espèces, et le fait est, en conséquence,

beaucoup plus élevé.

Nous n'annonçons dans nos livres au-

cune annonce classifiée de moins de

cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT.

Bonne cause. Mains-d'œuvre de toutes

sortes. Vous visitez des patrons qui

sollicitent. Huit francs par semaine du

matin à 5 heures du soir. Le samedi,

on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain

Lacour, 600, 602.

EMPLOI DEMANDE — Bonne modiste,

tailleuse et couturière, demande du

travail, prix modéré. Spécialité de costumes

pour dames et enfants. Modes de Paris les

plus nouvelles. 152 Saint-Christophe.

EMPLOI DEMANDE, comme chauffeur, 3

ans d'expérience, bonne conduite.

S'adresser à M. J. A. Lambert, 39 Du-

rois, 602.

EMPLOI DEMANDE — Un commis d'ex-

périence demande une position, soit

machiniste, soit comme commis. S'ad-

resser à M. J. A. Lambert, 39 Du-

rois, 602.

EMPLOI DEMANDE — Couple français,

sans enfant, demande de l'emploi, la

femme comme cuisinière de première clas-

se ou comme gouvernante, et l'homme soit

comme jardinier ou homme de cour. Très

bonne références. S'adresser à M. J. A. Lam-

bert, 39 Du-

rois, 602.

EMPLOI DEMANDE — On trouvera une

personne pour faire du lavage de fa-

mille à la maison. 123 La Presse.

EMPLOI DEMANDE — Une personne d'un

certain âge demande place comme mé-

nagère ou servante générale dans famille ou

bureau sans enfant, peut fournir les meil-

leures références. Répondre immédiatement

par lettre à C. G. 473 "La Presse".

EMPLOI DEMANDE — Une femme de

début demande place pour ouvrage général

d'usine ou restaurant, les meilleures ré-

férences fournies. Répondre par lettre à

M. J. A. Lambert, 39 Du-

rois, 602.

EMPLOI DEMANDE — Une femme de

début demande place pour ouvrage général

d'usine ou restaurant, les meilleures ré-

férences fournies. Répondre par lettre à

M. J. A. Lambert, 39 Du-

rois, 602.

EMPLOI DEMANDE — Une femme de

début demande place pour ouvrage général

d'usine ou restaurant, les meilleures ré-

férences fournies. Répondre par lettre à

M. J. A. Lambert, 39 Du-

rois, 602.

EMPLOI DEMANDE — Une femme de

début demande place pour ouvrage général

d'usine ou restaurant, les meilleures ré-

férences fournies. Répondre par lettre à

M. J. A. Lambert, 39 Du-

HOMMES ET GARÇONS DEMANDES

GARÇONS demandés pour faire ouvrages

de bois, 127 rue Dabouille.

HOMMES demandés, payés par partie

pour saloir, partie par commission.

Nous sommes en mesure de fournir

complicité sous-entendu et nommé d'autres

agents. Les hommes recommandables

peuvent obtenir un statut de recommandation

pour commission, si désiré. S'adresser à Cooper,

titulaire 331, London, Ont.

HOMMES demandés pour apprendre le

métier de barbière. Ça prend environ

huit semaines. Saisir le samedi tout en

apprentissage. \$10 à \$15 par semaine garantie.

Une fois compétent, Cateliers illustrés

gratuits par la poste. Cateliers Barber College,

380 rue Canal, cité de New-York.

HOMMES et FEMMES demandés pour

travailler pour nous à domicile, du

matin au soir, pour des commandes à sol-

liciter. Adresse: Box 500, London, On-

tario. 602.

JARDINIER demandé pour la campagne.

Homme marié sans famille, préfère. S'ad-

resser avec certificats et tous les renseignements à

Box 500, London, Ont.

MOULIER en culture demandée, ouvrier

de première classe. S'adresser No 41

rue Duke, W. K. Outhbert Co.

MECANICIEN de bateau à vapeur deman-

dé, pour conduire un essai à roues à

terre, longue saison. Doit être un homme

fort et connaître les machines à vapeur.

Ecrire à Box B. P. 876, spécialiste expérience

et âge.

OUVRIERS DE MANUFACTURE

On demande six ouvriers pour travailler

au banc, ouvrier pour le bois dur, mode-

leur, en 1211, à conduire un essai à roues à

terre, longue saison. Doit être un homme

fort et connaître les machines à vapeur.

Ecrire à Box B. P. 876, spécialiste expérience

et âge.

OPÉRATEURS demandés pour machine à

mortaise, machine à embouteiller, tours,

machinisme, etc. S'adresser à M. J. A. Lam-

bert, 39 Du-

rois, 602.

TAILLEUR de fourrures de première clas-

se, demande. Gros salaire. S'adresser à

M. J. A. Lambert, 39 Du-

rois, 602.

VOYAGEUR demandé pour livrer en

livraison, en 1211, à conduire un essai à

roues à terre, longue saison. Doit être un

homme fort et connaître les machines à

vapeur. Ecrire à Box B. P. 876, spécialiste

expérience et âge.

AGENTS DEMANDES

AGENTS — On demande pour l'Excelsior

Life Ins. Co., des agents, salaire ou

commission, en 1211, à conduire un essai à

roues à terre, longue saison. Doit être un

homme fort et connaître les machines à

vapeur. Ecrire à Box B. P. 876, spécialiste

expérience et âge.

AGENTS DEMANDES — On demande deux

bons agents sollicitateurs, expérience

nécessaire. Conditions avantageuses et très

rémunératrices. The Cooperative Home and

Investment Company, 500 rue Dabouille.

AGENTS DEMANDES — On demande des

agents sollicitateurs de première classe

et très distingués, pour introduire la

ville de Montréal au commencement de l'an-

née. Les agents doivent être expérimentés

et publiés dans la presse. Nous payons

un bon salaire et commission aux per-

sonnes compétentes. Pour renseignements

écrire à The Commercial Gazette,

Montréal, Adv. Dept. 242 rue Saint-Jacques.

ASSOCIÉS DEMANDES

ASSOCIÉ DEMANDE — On demande un

associé avec un capital de \$2,000.

\$3,000, dans une manufacture d'étable

plus payantes. Ecrire U. 330 "La

Presse".

ASSOCIÉ DEMANDE — On demande un

associé pouvant disposer de deux ou

trois mille piastres, pour continuer une

manufacture de chaussures établie depuis

plus de cinquante années. Bon outillage

complet, bon personnel. S'adresser im-

médiatement à M. J. A. Lambert, 39 Du-

rois, 602.

FEMMES ET FILLES DEMANDES

BONNE fille demandée, sachant faire

l'ouvrage de la maison et avoir soin

d'un enfant. S'adresser 215 Beaudry.

COUSINE — On demande tout de suite

à l'hôtel du Canada, 131 rue Saint-

Paul, une cuisinière de première classe

et une fille de chambre. So présenter im-

FEMMES ET FILLES DEMANDES

OPÉRATRICES demandées avec expérience

de couture, pour faire ouvrages de

soie et de laine. S'adresser à M. J. A. Lam-

bert, 39 Du-

rois, 602.

OPÉRATRICES et presseuses de pantalons

et gilets, pour presser les pantalons

et gilets. S'adresser à M. J. A. Lambert, 39 Du-

rois, 602.

OPÉRATRICES demandées pour l'usine

de chaussures, pour presser les pantalons

et gilets. S'adresser à M. J. A. Lambert, 39 Du-

rois, 602.

PERSONNES demandées pour couvrir des

grands sacs de farine, etc. S'adresser à

M. J. A. Lambert, 39 Du-

rois, 602.

PLISSÉES, garnies, etc. S'adresser à

M. J. A. Lambert, 39 Du-

rois, 602.

PERSONNES expérimentées demandées,

marier, français, W. H. Sengue, Limited,

Université et Victoria.

VENDEUSE connaissant parfaitement les

détails de la couture, anglaise et française,

et anglaise, demandée. S'adresser à

M. J. A. Lambert, 39 Du-

rois, 602.

SERVANTES DEMANDES

BONNE servante générale demandée, petit

logement, sachant faire la cuisine, le

lavage, bon gage. S'adresser à M. J. A. Lam-

bert, 39 Du-

rois, 602.

BONNE servante demandée, pour cou-

vrir, sachant faire la cuisine, le lavage,

bon gage. S'adresser à M. J. A. Lambert, 39 Du-

rois, 602.

SERVANTE générale demandée, pour fa-

mille de trois, bons gages. Références

exigées, pour couvrir, sachant faire la

cuisine, le lavage, bon gage. S'adresser à

M. J. A. Lambert, 39 Du-

rois, 602.

SERVANTE générale demandée, pour fa-

mille de trois, bons gages. Références

exigées, pour couvrir, sachant faire la

cuisine, le lavage, bon gage. S'adresser à

M. J. A. Lambert, 39 Du-

rois, 602.

SERVANTE générale demandée, pour fa-

mille de trois, bons gages. Références

exigées, pour couvrir, sachant faire la

cuisine, le lavage, bon gage. S'adresser à

M. J. A. Lambert, 39 Du-

rois, 602.

SERVANTE générale demandée, pour fa-

UNION 1 TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

Une séance remarquable a eu lieu hier soir au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, à laquelle ont participé les représentants de cette importante organisation pour le prochain terme — La journée de huit heures, la franchise à être accordée à la compagnie des tramways, les timbres de commerce et autres questions intéressantes y sont débattues — Réunion ce soir du local 249 de la B. S. W. U. — Chez les plâtriers — Le club ouvrier du quartier St Jean-Baptiste — Un don pour la cause syndicale en France — Faits divers.

La séance régulière du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, qui a eu lieu hier soir à la salle Saint-Joseph, a été d'une importance capitale à tous les points de vue. Assistance nombreuse, sujets très importants et discussion d'un intérêt incontestable, tout enfin contribuant pour en faire l'une des séances les plus intéressantes du terme qui vient de s'écouler.

C'est M. Alphonse Verville qui, avec sa droiture et son impartialité habituelle, présida les délibérations.

Après la lecture et l'adoption des minutes de la dernière séance, les délégués suivants furent admis à signer sur présentation de leurs lettres de créance, et après avoir prêté le serment d'usage: MM. J. A. Massé et A. Lapointe de l'Union des Mécaniciens, loge Victoria No 111; M. A. Drolet, de l'Union des peintres, en remplacement de M. J. A. Dupuis; M. A. Filiat, John Jobin et Lucien Girard, de l'Union des ébénistes; MM. K. Troskos, G. Poliquin, J. Boule, A. Martin, G. Houdry, W. Mansfield, J. Théoret, A. Mullin, de l'Union des électriciens; MM. McGreevy, U. Vian, A. Gariépy, A. Boivert, A. Labossière, de l'Union des cigariers; MM. N. Benzie et J. Grens, de l'Union des tailleurs d'habits en gros.

M. le président Verville soumit ensuite le rapport suivant sur l'administration des deux termes qu'il a eu l'honneur de présider:

Messieurs,

Je désire, en laissant mon siège comme président de ce conseil, remercier très cordialement les membres de ce conseil pour leur appui sincère qu'ils ont bien voulu me donner durant les deux termes que j'ai eu l'honneur de présider les délibérations.

Je remercie tous les membres des bons conseils que j'ai reçus d'eux dans

LE FAISEUR D'AMIS

C'est le Breuvage aliment qui fait cela.

Durant les 9 années pendant lesquelles Postum Food Coffee a été introduit sur le marché, il s'est fait plusieurs milliers d'amis dévoués, mais apparemment pas de plus fervent que le gérant de la Cour à Toledo, Honduras Britannique, qui a envoyé une liste de noms de gens dans l'Amérique centrale et sud qui, maintenant, prennent Postum au lieu du café, expliquant leurs cas en détail. Il dit:

"J'éprouve beaucoup de plaisir à vous écrire cette lettre au sujet de ce café, l'excellent Postum a fait pour moi et mes amis dans ce district. La liste ci-jointe de personnes à qui j'ai recommandé Postum, vous fera, j'en suis sûr, un grand plaisir. J'ai donné les noms et les adresses et j'ai demandé à chacun de vérifier ma déclaration en leur écrivant. (Renseignements complets avec noms et adresses sont envoyés à chacun par la poste) Sur la liste des personnes mariées de 1 à 11, se trouvaient des buveurs de café, et j'ai fait jusqu'à en donner un paquet à quelques-uns. Ils prennent maintenant Postum et rien d'autre.

"Des Nos 12 à 19, c'étaient des buveurs avérés de café, y compris ma femme, et eux tous considéraient aussi absurde d'essayer de remplacer le café par un autre breuvage quelconque, mais après quelque discussion, je les amenai à essayer et maintenant tous prennent Postum.

"Nos 14, 15 et 16 souffraient de prostration nerveuse et d'insomnie quand ils buvaient du café. Le No 10, M. Lucas, avait reçu ordre de médecins de ne pas faire usage de thé ou de café et essayait de trouver quelque chose à boire. Postum a tout réglé et maintenant il ne prend rien d'autre.

"Je suis aussi assistant collecteur des douanes au port de Punta Gorda et je sais combien la popularité de Postum augmente." Nom donné par Postum Co., Battle Creek, Mich. 1w

le but de m'aider à remplir la mission difficile que m'avait été confiée. Je remercie les unions affiliées à ce conseil pour leur support dans toutes les questions intéressantes qui ont été soulevées à ce conseil. Je remercie les officiers de ce conseil pour leur marque de respect envers le premier officier de cette organisation. J'aurais aussi à remercier les quelques comités qui se sont imposés de grandes fatigues pour le succès du conseil. Je remercie la presse française et la presse anglaise, mais principalement la presse française pour l'hospitalité de leurs colonnes en mettant ouvertement devant leurs lecteurs les transactions du corps ouvrier le plus important de Montréal.

Maintenant, messieurs, j'aurais quelques remarques à faire sur le travail fait et à faire dans l'avenir pour l'intérêt de notre conseil et ce afin que nous puissions, si possible, faire dans l'avenir de plus grands progrès encore. Quoique durant mes termes d'office ce conseil se soit certainement acquis une grande réputation, non pas par ses officiers, mais par le travail généreux de ses membres, il y a encore une grande mission pour ce conseil à remplir et c'est celle de propager parmi les différentes unions qui y sont attachées et pour y arriver il faudrait:

Premièrement, une assistance plus assidue de la part des délégués aux assemblées.

Deuxièmement, assemblées plus régulières des différents comités permanents de ce conseil.

Troisièmement, rapports plus réguliers des comités permanents et éprouvés.

Je suis parfaitement convaincu que, si ces trois recommandations sont observées, mon successeur aura le bonheur de voir durant son terme d'office, se réaliser beaucoup de projets du plus grand intérêt pour toute la communauté ouvrière.

Je recommanderais aussi que grand nombre des questions capitales soient soulevées à ce conseil et qu'une grande activité et une meilleure entente règnent dans les comités.

En terminant, je remercie encore une fois tous les membres de ce conseil et je promets d'aider à mon successeur et au conseil en général au meilleur de mon humble capacité.

Je me souviens, très respectueusement,

ALPHONSE VERVILLE,

Président sortant de charge.

On procéda ensuite à la mise en nomination des officiers. Tous ont été élus par acclamation. Il n'y a pas de contestation que pour le choix des membres du comité de la Fête du Travail.

M. Alphonse Verville, le dévoué et infatigable président sortant de charge, fut de nouveau mis en nomination, mais il déclina l'honneur et dit qu'il a servi deux termes consécutifs et que la place appartient maintenant à un membre d'une des autres unions affiliées.

Le nom de M. Edmond Berthiaume est alors mentionné et accepté aux acclamations de toute l'assistance. M. Berthiaume fera, nous en sommes convaincus, un excellent président qui sau-

ra faire bénéficier grandement le Conseil de ses connaissances et de ses talents incontestables.

Les autres officiers seront: Vice-président, E. Kavanagh; secrétaire-archiviste français, A. Mathieu; secrétaire-archiviste anglais, T. McGreevy; secrétaire correspondant, E. Tardif; secrétaire-financier, L. Lefebvre; trésorier, M. Massé; guide, L. M. Dupont; gardien, L. Charbonneau; auditeurs, A. Chartrand, P. Proulx, J. O. Suprenant.

Les différents comités furent ensuite composés comme suit:

Comité exécutif: les délégués Poirier, Râteau, Bourdon, Kelly et Duval.

Comité des lettres de créance: les délégués Saint-Joseph, Dupont, John Boivert, A. Anderson, H. Paquin, A. Filiat.

Comité d'organisation: les délégués Lefebvre, Lapointe, Jobin, Chartrand, Labossière, E. Pelletier et Mathieu.

Comité de législation: les délégués Poirier, Drolet, Arcand, Kelly, Girard, Sauvageau et Fontaine.

Les délégués mis en nomination pour faire partie du comité de la Fête du Travail sont: MM. Mathieu, Verville, Côté, Dupont, Pelletier, Tardif, J. C. E., Lefebvre, Boivert, McGreevy, Filiat, Massé, Paquin, Kavanagh et Pilon. Il y en a neuf à choisir et l'élection se fera à la prochaine réunion.

A cette phase de la séance le délégué Rodier demande une question de privilège qui lui est accordé. Il présente alors à la législature provinciale un projet de loi, appuyé par le délégué J. C. E. Tardif:

"Que ce conseil approuverait fortement tout projet de loi qui pourrait être présenté à la législature provinciale ayant pour but de favoriser la réduction des heures du travail. De plus ce conseil prie les députés à la législature sympathiques aux classes laborieuses d'appuyer un tel projet s'il est présenté à la législature en s'offrant de le rendre aussi efficace que possible s'il y a lieu de le modifier et en votant pour son adoption. Ce conseil prie également l'honorable premier ministre de la province de Québec d'adopter une proposition du même genre que celle ci-dessus et d'en envoyer copie à tous et à chacune des députés, et que ce conseil par la voix de son président, nommé un comité de sept délégués, ayant pour mission de faire mettre à effet cette résolution et d'autoriser à faire les dépenses d'impressions et de frais de port nécessaires."

M. Rodier appuya sa motion d'arguments très forts tout en restant dans les limites de la plus parfaite impartialité. Il a-t-il dit de bill en voie de préparation. Adressant tout à tour la parole en faveur de cette motion: les délégués Dupont, Poirier, Proulx, La-pointe, Kelly et autres. La résolution fut alors adoptée à l'unanimité et un comité dans le sens désiré par le réso-

La Cie John Murphy

LIMITÉE

GRANDE VENTE DE REORGANISATION AU COMPTANT POUR ECOULER !

Occasions Extraordinaires Dans les Articles en Cuir

Demain, Lundi et Mardi, nous offrons les grandes réductions suivantes sur les articles en cuir :

SACS CHATELAINE 50 pour cent d'escompte et 5 pour cent en sus au comptant.

SACS A MAIN
BOURSES
PORTEMONNAIE
ETUIS A CARTES
CARNETS D'ECHANGE
BOITES DE TOILETTE
BOITES A HABIT DE TOILETTE
"TELESCOPES"
SERVICE DE JEUX
SERVICES MANICURE
ETUIS A MUSIQUE, ETC., ETC.

Tous à **33 1/3 %** d'Escompte et 5 pour cent en sus au comptant

LA CIE JOHN MURPHY, Limitée.

2341-2343 RUE SAINTE-CATHERINE,

Tél. Up 2740 Angle de la rue Metcalfe

lution fut constitué comme suit: les délégués J. A. Rodier, Henri Bourdon, H. Paquin, Art. Kelly, Simile Pelletier, Alphéus Mathieu et Ed. Berthiaume.

Une motion du délégué Dupont à l'effet d'autoriser le secrétaire à écrire aux échelons de Montréal, relatant la demande de nouvelles franchises par la compagnie des chars urbains, pour leur rappeler les promesses qu'ils ont faites au travail organisé, lors des dernières élections est adoptée unanimement.

Le délégué Dupont souleva ensuite une longue discussion au sujet d'une réclamation publiée dans "La Patrie" intitulée "Résultats du Boycottage" et qui est une injure grossière aux ouvriers.

Le délégué Rodier répond que cet article n'est qu'une réclamation de journaux publiés en vertu de contrats qu'ils doivent respecter.

Le délégué Paquin suggère d'adresser une lettre aux directeurs de "La Patrie" pour leur dire que des annonces comme celle parue dans le numéro du 17 janvier étaient en opposition avec ce qui est dit dans la constitution ouvrière de ce journal et de nature à nuire au travail organisé aussi bien qu'au journal qui les publie.

Enfin, sur motion du délégué Tardif, la discussion, sur cette question, est remise à la prochaine séance.

Une motion du délégué Dupont demandant au conseil de ville d'abolir complètement les timbres de commerce est aussi renvoyée à la prochaine séance.

Après une courte discussion, vu l'absence d'un très grand nombre de délégués.

Et la séance fut ajournée.

Comme nous le disons plus haut, la réclamation payante publiée par un journal du lieu, dans son édition de mardi dernier, le 17 courant et intitulée: "Résultats du Boycott", a été dénoncée vigoureusement hier soir à la séance du Conseil des Métiers et du Travail et a donné lieu à une discussion qui n'est terminée et qui promet de causer du retentissement à la prochaine séance. Lors de la discussion d'hier soir, un délégué a dit au cours de ses plaidoyers en faveur du journaux incriminés: "ce journal avait fait ou faisait autant que n'importe quel autre journal pour les ouvriers et que sa direction avait mis une note d'humanité dans ses annonces, désapprouvant en principe la teneur de cette réclamation. Or nous devons affirmer que cette note au bas de l'annonce n'a pas été mise par ce journal, mais bien par les annonceurs eux-mêmes, afin d'assurer l'insertion de l'annonce en question et qu'ils font absolument la même chose avec tous les journaux sans distinction. De plus, afin de démontrer la sincérité de "La Presse", vis-à-vis des ouvriers, dans toutes ses démarches, et d'établir un parallèle avec les autres journaux qui ne cessent de se plaindre des protecteurs de la classe ouvrière, nous ajouterons que la même annonce par le "Postum Food Co." a été reçue par "La Presse" pour être publiée le même jour que les journaux de Montréal, mais que sa publication a été différée à plus tard, puis finalement refusée par la nouvelle direction de "La Presse", et ce comme étant contraire à ses principes émis lors de sa dernière campagne en faveur des candidatures ouvrières et comme étant aussi une atteinte directe aux intérêts des ouvriers en général que "La Presse" a promis de défendre jusqu'au bout. Notre journal s'expose par ce refus à perdre, il est bien vrai, un contrat de plusieurs milliers de dollars, avec la "Postum Food Co."; mais ses nouveaux directeurs préfèrent subir cette perte que de subir celle de la confiance de ses nombreux lecteurs de la classe ouvrière qui lui prodigient tant d'encouragements depuis quelques années.

Nous laissons à nos amis les ouvriers le soin de faire la part de chacun dans cette affaire.

M. Le Carpentier, procureur de la République à Orléans, vient de mourir. Il a légué 50,000 francs à MM. Jaurès, Briand et Viviani, qui doivent en faire le meilleur usage pour la cause socialiste, 25,000 francs à M. Millerand, pour la cause syndicale, et sa bibliothèque d'une Bourse du travail à déterminer par MM. Jaurès, Briand et Viviani.

Il y a, ce soir, une importante assemblée de l'union locale No 249 de la B. S. W. U. au lieu ordinaire des réunions, pour la discussion de questions très intéressantes.

Les plâtriers de l'union sont priés de se rappeler aussi qu'il se tiendra ce soir, à la salle Saint-Joseph, une assemblée de la plus haute importance.

C'est ce soir aussi que le club ouvrier du quartier Saint-Jean-Baptiste tiendra sa séance régulière au No 777 rue Saint-Jacques. La séance s'ouvrira à 8 heures précises.

EUGENE FIRLIN

Des parents recherchent vainement le seul enfant qui leur reste, peut-être.

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Arthabaska, 20 — Des larmes pleines les yeux, M. Ignace Firlin, de Saint-Albert, de Warwick, se présentait à votre correspondant hier matin. "J'ai perdu mon fils, ne pouvez-vous pas m'aider à le retrouver?" me dit-il. M. Firlin arrivait d'un voyage aux Etats-Unis, entrepris dans le but unique de retrouver son enfant.

Voici son histoire: Au mois de septembre 1903, Eugene Firlin, alors âgé de 18 ans, partait de chez son père pour aller à Gorham, quelques mois après, la père recevait de ses nouvelles de Gorham, puis encore deux fois depuis le fils donna de ses nouvelles à son père, la dernière fois, au mois de juin dernier. Il était alors à Berlin. N. H. M. Ignace Firlin écrivit par trois fois à son fils, et trois fois ses lettres lui furent revenues. La semaine dernière, la seule sœur du disparu est décédée. Cette dernière et Eugene étaient les seuls enfants de M. et Mme Ignace Firlin; quand ils se sont vus sans aucun enfant, le désespoir s'empara d'eux et ils se sont mis à rechercher le seul enfant qui leur restait, pour lui léguer ce qu'ils ont et le garder auprès d'eux.

Le fils Firlin est un garçon d'environ 5 pieds 6 pouces de taille, il était assez gros, plus gros et gras que la moyenne des jeunes gens de son âge. Tous renseignements qui pourraient être donnés sur lui seraient reçus avec reconnaissance soit au bureau de "La Presse", soit par M. Ignace Firlin, de Saint-Albert de Warwick.

ARRESTATION SENSATIONNELLE

Un homme du district d'Arthabaska aura à répondre à une accusation d'enlèvement, peut-être même de meurtre.

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Arthabaska, 20 — Une arrestation qui créa beaucoup de sensation en nos cantons a eu lieu hier, en notre district. Les lecteurs de "La Presse" se rappellent qu'il y a une couple de mois on annonçait la disparition mystérieuse d'une demoiselle Héloïse du foyer paternel à Saint-Valère de Bulstrode. La jeune fille n'a pas été revue depuis le 27 octobre dernier. Depuis ce temps, les parents de la jeune fille ne sont pas restés inactifs, et ont fait des recherches actives, avec le résultat qu'aujourd'hui il pèse contre un homme de notre district une accusation très grave, celle d'avoir enlevé cette jeune fille âgée de 18 ans, de l'avoir soustraite à ses parents et de l'avoir recueillie en des lieux inconnus. Quelques uns prétendent que la jeune fille est peut-être morte et que le prévenu pourrait bien avoir à répondre à une accusation de meurtre avant que la chose soit finie. L'enquête poursuivie en cette affaire aura lieu, le 25 du courant, devant le magistrat Desjardis.

CLUB CHENIER

Assemblée spéciale des membres du Club Chenier, aux salles ordinaires, dimanche soir, le 22 du courant. Derniers préparatifs pour concert-bouquet.

LE PRESIDENT.

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 20 — M. Denis Murphy, M. P., a été élu président de la Chambre de commerce d'Ottawa.

CONDOLEANCES

Les officiers du 66^e régiment ont adopté une résolution de condoléances à l'occasion de la mort de madame P. A. Jodoin, mère du capitaine-adjutant Henri Jodoin. Une députation des officiers assista aux funérailles à Balm.

VENTE DE JANVIER AU RABAIS

Tout le monde dit que c'est LA PLUS GRANDE Vente de Chaussures Jamais faite en cette Ville

Voici quelques exemples:

Pantoufles de maison, garnies de fourrure, haut en vesting, pour dames. Points: 2 1/2 à 8. Prix antérieur \$2.50. Maintenant **\$1.50**

644 paires de chaussures en dongola, veau box et cuir verni, à lacets et blucher, toutes avec bouts en vogue, pour dames. Prix... **\$2.60**

193 Chaussures de \$2, en dongola et veau box, pour enfants. Points: 8 1/2, 11. Prix... **\$1.40**

Chaussures lacées en veau, points 12 à 2, pour adolescents. Prix ordinaire \$2.00, maintenant **\$1.40**

Chaussures à lacets et blucher, en veau box, pour hommes. **\$2.45**

118 paires de chaussures en dongola, en veau box et en cuir verni, pour dames, à... **\$2.90**

165 paires de chaussures en chevreau noir, points 5 à 8, pour enfants, à... **\$1.00**

Chaussures de petits garçons. Points: 9, 13 1/2, valant \$2. Maintenant... **\$1.35**

Chaussures de petits garçons, chevreau verni, cuir verni, veau Box, à lacets et blucher, cousues à la main, jadis \$3, maintenant... **\$2.00**

Chaussures de garçonnets, à **\$2.40**, autrefois \$3.50.

Chaussures de jeunes gens à **\$2**, Prix ordinaire \$3.00.

Chaussures à lacets et Blucher en veau Box, en chevreau Vici et en chevreau verni, aussi en cuir émailé, pour hommes. **\$2.95**

Prix... **\$2.95**

216 paires de chaussures à lacets et blucher en dongola, en veau Box et en cuir verni, points 11 1/2 à 2, pour demoiselles. Prix antérieur \$3.50. Mainte... **\$2.60**

Chaussures à lacets en veau, points 2 1/2 à 5 1/2, pour garçonnets. Prix ordinaire \$2.50. Main... **\$1.95**

135 paires de chaussures de bébés. Autrefois **85c** \$1.25. Maintenant...

Mais tous ces détails et ces prix n'en disent pas assez, il faut voir la qualité de nos marchandises pour savoir quelles offres vraiment merveilleuses nous vous faisons.

Boston Shoe Store,

2325 Rue Sainte-Catherine - MONTREAL, Canada.

VOICI UNE BONNE OFFRE

Aux Collectionneurs de Vrais Timbres Verts, Aujourd'hui, Samedi et Lundi

NOUS DONNERONS

5 TIMBRES VERTS POUR 1

sur tout achat, et cela, en plus des 20 POUR CENT de Réduction que nous accordons durant tout le mois de Janvier sur tout notre bel assortiment de

MERCERIES, HARDRES FAITES et ARTICLES de TOILETTE en GENERAL

OCCASIONS TOUTES SPECIALES

Pardessus pour Hommes 15.00 pour 8.00

Ces pardessus sont des mélanges de lots que nous voulons clairer, les plus nouveaux genres, les plus nouvelles étoffes, la coupe la plus moderne, pas un seul qui vaut moins de \$10.00 jusqu'à \$15.00, cependant nous les sacrifierons à **\$8.00** en plus

5 Timbres Verts pour 1 avec chaque pardessus.

COUPON

Ce coupon et un achat de \$1.00 donnent droit à **\$5.00 de Timbres Gratis**

Un seul coupon à la même personne.

Ceux qui veulent finir leur livret promptement ne devraient pas manquer de découper le coupon à gauche, il vaut

50 TIMBRES VERTS.

A. ST DENIS, 948 Rue Saint-Denis, Coin Rachel.

PAUVRE BUCHERON!

Joseph Gagné est tué par la chute d'un arbre.

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Sherbrooke, 20 — On manda de Black Lake qu'un malheureux et fatal accident vient d'arriver dans un chantier de la localité. Joseph Gagné, un jeune homme employé à la coupe du bois, a eu le crâne trancé par la chute primordiale d'un arbre qu'un compagnon était à abattre. Le mort est arrivé après quelques heures de horribles souffrances.

CHAMBRE DE COMMERCE D'OTTAWA

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 20 — M. Denis Murphy, M. P., a été élu président de la Chambre de commerce d'Ottawa.

CONDOLEANCES

Les officiers du 66^e régiment ont adopté une résolution de condoléances à l'occasion de la mort de madame P. A. Jodoin, mère du capitaine-adjutant Henri Jodoin. Une députation des officiers assista aux funérailles à Balm.

LES FUNERAILLES D'ARTHUR NOLIN

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 20 — Hier matin ont eu lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste, Sherbrooke, les funérailles de feu M. Arthur Nolin, décédé dimanche matin, à la suite d'un accident de travail arrivé samedi soir, dans les cours de la gare Union. Les obsèques furent des plus imposantes, un très grand nombre de parents et d'amis du défunt, au nombre desquels se trouvaient un fort contingent du personnel de la gare, étant venus rendre les derniers devoirs au malheureux compagnon, frappé au poste du devoir, l'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-Michel.

ST EVARISTE, BEAUCE

M. et Mme Cyrille Beaudoin, de Saint-Evariste, ont célébré, lundi dernier, le cinquantième anniversaire de leur mariage. M. Beaudoin, autrefois cultivateur et maintenant rentier, demeure avec son fils Philippe, au village de Saint-Evariste. Au delà de cent personnes ont assisté à la cérémonie. Il y a eu messe solennelle dite par le Révérend M. N. Proulx, curé de la paroisse.

— M. Charles Blais, boulanger, et commerçant, a fait cession de ses biens.

— M. L. A. Fontaine, notaire, a été nommé curateur dans cette affaire.

— Les effets mobiliers et dettes de livres dans l'affaire de Joseph Bolduc, de Saint-Evariste, faillit, ont été vendus, le onze du courant, par le curateur. Le mobilier a rapporté cinquante-deux cents dans la piastre et les dettes de livres vingt-six cents et demi dans la piastre. Il y avait peu d'enchérisseurs.

— L'eau se fait de plus en plus rare dans le village. Presque tous les cultivateurs sont obligés d'aller s'approvisionner d'eau à environ un mille du village, où se trouve heureusement une source intarissable.

100

